

ORAN
**LA COLLÉGIENNE PORTÉE
DISPARUE RETROUVÉE
PAR LA POLICE**

Page 5



**SCANDALES DE CORRUPTIONS
IMPLIQUANT DES RESPONSABLES**

**LOUH
RÉAGIT**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3488 | Lundi 10 septembre 2018 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOTBALL, QUALIFICATIONS CAN-2019



**LES ALGÉRIENS AURAIENT
PU FAIRE MIEUX, SI...**

Page 17

ACCUSANT L'ARMÉE ALGÉRIENNE D'INCURSIONS EN TERRITOIRE LIBYEN

HAFTAR MENACE L'ALGÉRIE

Page 3



SCANDALE DE RAS EL-MA
**LE MAIRE CONDAMNÉ
À 18 MOIS
DE PRISON FERME**

Page 24

ANNÉE SCOLAIRE SANS CONFLITS
**LE DIFFICILE PARI
DE BENGHABRIT**

Page 5



130
mille euros non
déclarés saisis à
l'aéroport Houari-
Boumediene à
Alger.

264
logements AADL
attribués à
Bou-Saâda
dans la wilaya
de M'sila.

354
mille : quota réservé
aux Algériens pour
l'émigration au
Canada.

Réalisation d'une 1^{re} usine de médicaments encologie fin 2018

Les travaux de construction de la première usine de production de médicaments encologiques en Algérie, en projet de partenariat algéro-français, seront lancés avant la fin de 2018 au niveau du pôle industriel de Sidi-Abdellah. L'assiette foncière pour la construction de cette future usine de fabrication de médicaments d'oncologie a été validée par les services compétents, ce qui nous permettra de poser la première pierre de cette unité de production avant la fin de l'année. D'un montant de 20 millions d'euros, cet investissement à forte valeur ajoutée porte sur la fabrication d'un médicament injectable. En plus du traitement du cancer de la prostate, ce même médicament a d'autres indications comme le traitement de la puberté précoce et certaines maladies touchant les femmes telles l'endométriose, les fibromes utérins et l'infertilité féminine. Outre l'aspect thérapeutique et commercial à savoir la garantie de la disponibilité du médicament et la réduction de la facture d'importation, les conférenciers ont évoqué le volet du transfert du



savoir-faire. La future usine sera la deuxième usine d'Ipsen spécialisée dans la production des anti-cancer, après celle de France. Une centaine de collaborateurs ont été transférés de l'usine française vers la société mixte pour réaliser un tel projet de cette envergure.

Vers la réalisation d'une clôture autour du site Diana Veteranorum de Batna



Une opération de réalisation d'une clôture autour du site archéologique Diana Veteranorum dans la commune de Zana el-Beïdha au nord-ouest de la ville de Batna, sera lancée dans les prochains jours sous l'égide de l'Office national de gestion et

d'exploitation des biens culturels (OGEB). L'entreprise chargée des travaux a été désignée et se trouve sur site pour engager les travaux qui dureront environ trois mois au maximum. Diana Veteranorum a été ajouté au plan inscrit en 2008 suite aux multiples correspondances adressées par la direction locale de la culture au ministère de la Culture sur l'impérative intervention pour stopper la dégradation des ruines de ce site historique. Diana Veteranorum, qui doit son nom à la divinité romaine de la chasse, était à l'origine une bourgade pour les militaires vétérans romains. Passée sous le contrôle successif des Vandales et des Byzantins, la cité qui serait en grande partie ensevelie sous terre a été classée en 1900 patrimoine national. Cette décision a été reconduite par le bulletin officiel n° 7 du 23 janvier 1968. Les principaux vestiges visibles de la cité sont deux arcs de triomphes, le temple, le forum, des bains et une forteresse byzantine. La mise à jour des vestiges encore enfouis dans la site de Diana Veteranorum fera même oublier, à tous, la cité archéologique de Timgad.

Tizi Ouzou a abrité le 3^e Salon de l'enfant et du livre de jeunesse

La maison de la Culture Mouloud-Mammeri a abrité la 3^e édition du Salon de l'enfant et du livre de jeunesse, placée sous le thème "De l'éveil au créatif". Organisé par la direction de la culture, en collaboration avec la direction de l'éducation nationale, l'Office national des publications scolaires et la Ligue des activités en plein air, loisirs et échanges de jeunes de Tizi-Ouzou, ce Salon s'est étalé sur une dizaine de jours. Ce Salon a été une occasion pour bénéficier des différentes actions initiées pour promouvoir la lecture publique et toutes les activités susceptibles de stimuler la créativité chez les jeunes. Cela a été également une occasion pour les parents d'acheter les manuels scolaires, mais aussi d'autres livres susceptibles d'aider les enfants dans leur scolarité. Plusieurs activités ludiques et créatives étaient programmées au niveau des différents établissements, notamment à l'annexe de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri d'Azazga et au centre culturel Matoub Lounes d'Aïn el-Hammam. Entre autres activités au programme de cette édition, des expositions permanentes pour la vente de livres et d'articles scolaires, à l'initiative de l'ONPS,



des expositions-vente de livres de livres de jeunesse avec les maisons d'édition, des expositions de travaux artistiques réalisés par des enfants... Les organisateurs ont par ailleurs concocté un programme d'actions de proximité lors de la deuxième journée de cette manifestation au profit des enfants hospitalisés, avec des spectacles de magie et de clowns.

D
I
X
I
T



NOURIA BENGHABRIT

"Une nette amélioration a été constatée dans plusieurs domaines lors de cette rentrée scolaire par rapport aux années précédentes dont "un bond qualitatif dans la gestion du dossier des nouveaux fonctionnaires et une transparence dans la liste de réserve des lauréats du concours de recrutement."

Elle reçoit chez elle les... 200 enfants qu'elle a gardés en 33 ans de carrière

Une assistante maternelle à la retraite a invité chez elle les 200 enfants qu'elle a gardés au cours de sa carrière entre 1982 et 2015. Elle les a tous conviés chez elle à Vibraye. 200, c'est le nombre d'enfants dont la retraitée a changé les couches, essuyé les larmes et à qui elle a conté des histoires. Si tous n'ont pas pu répondre présents, 80 ont fait le déplacement et parfois depuis très loin. Flora, 26 ans, a fait le trajet depuis le Canada où elle vit à présent.

Ces retrouvailles ont permis à tout ce petit monde d'échanger une foule d'anecdotes et de se remémorer des souvenirs. Sa carrière aujourd'hui terminée, Annick avoue être nostalgique de cette période de sa vie.

Elle demande la suspension d'un procès pour regarder... France-Belgique

Une avocate du barreau de Dakar a demandé, mardi dernier, à suspendre les débats d'un procès afin de regarder le match France-Belgique. Fervente supportrice des Bleus, elle ne voulait pas rater la demi-finale.

Le président de la Cour d'appel de Dakar, qui jugeait, depuis lundi huit prévenus dont le maire de Dakar pour détournement de fonds publics, a rejeté la requête. Le procès, très suivi au Sénégal, s'est poursuivi au-delà de 18h, alors que le match avait déjà démarré

LE MARÉCHAL HAFTAR ACCUSE L'ARMÉE ALGÉRIENNE DE FRANCHIR LA FRONTIÈRE LIBYENNE

Le point de non-retour ?

C'est le secret de polichinelle. Entre l'Algérie et le maréchal Khalifa Haftar, ça n'a jamais été la lune de miel. Ce n'est pas la première fois que l'homme fort de l'Est libyen s'en prend au "voisin de l'Ouest".

PAR INES AMROUDE

Sauf que les propos, qu'il a tenus hier, sont résolument belliqueux, dénués de toute précaution diplomatique. Cette fois, la menace n'est ni voilée ni sous-entendue. Elle est directe et explicite : "Nous pouvons déplacer la guerre de l'autre côté". Le maréchal réagissait à une prétendue incursion d'éléments de l'ANP dans le territoire libyen. Ses accusations sont-elles fondées et faudra-t-il prendre la menace au sérieux ? Sans doute que non, l'homme de guerre libyen n'ayant ni les moyens ni "la folie" de s'en prendre à une force de la trempe de l'armée algérienne. Mais sa sortie aura des conséquences certaines, peut-être irréversibles sur le plan diplomatique et sur l'évolution de la crise libyenne. Quant au bien-fondé de l'incursion qu'il dénonce, il faudra attendre la réaction de notre ministère des Affaires étrangères pour savoir s'il s'agit d'une affabulation, un malentendu, un acte isolé ou une action dictée par quelque urgence sécuritaire aux frontières, comme une tentative d'introduction d'armes par des groupes terroristes. Toujours est-il, Haftar a brûlé ses vaisseaux dans sa relation avec l'Algérie, acteur clé s'il en est dans le règlement de la crise libyenne. La question n'est donc pas tant de savoir s'il dit vrai ou s'il compte mettre sa menace à exécution, mais de comprendre pourquoi une telle sortie et pourquoi maintenant. La coïncidence est en effet troublante. Le 6 septembre, soit deux jours seulement avant de s'en prendre à l'Algérie, le maréchal avait émis des menaces similaires à l'égard de son principal rival sur la scène interne, le gouvernement de Tripoli reconnu par l'Onu et la communauté internationale. La menace de Haftar de marcher sur la capitale n'était pas non plus fortuite, car intervenant à la veille de l'entérinement de la nouvelle Constitution libyenne, prévu en principe pour ce lundi 10 septembre mais



qu'il juge maintenant inopportun, estimant que cela doit se faire après les élections présidentielle et législatives prévues à la fin de l'année en cours et qui devraient, en principe, déboucher sur la mise sur pied d'instances consensuelles et définitivement instaurer la paix et la stabilité dans le pays. Ce n'est pas la première fois, depuis son "incursion" dans la crise libyenne, que Khalifa Haftar revient sur un agenda après l'avoir avalisé. Ses volte-face et ses coups de théâtre ont souvent dérouter la communauté internationale et les observateurs. Si plus personne n'a de doutes concernant son ambition, qui est de prendre le pouvoir, pour le reste, l'homme est difficile à cerner. Qualifié d'homme des Américains à son entrée en scène avec une petite milice, à cause sans doute de son long séjour aux États-Unis des années 90 jusqu'à la chute de Kadhafi en 2011, il sera ensuite "celui" de la Russie pour ses convergences de vue avec Vladimir Poutine sur le dossier libyen, puis de la France au lendemain de son accueil comme un chef d'État par Emmanuel Macron à Paris et maintenant des Émirats et de l'Égypte. Mais jamais celui de l'Algérie dont la position est basée sur deux principes fondamentaux dont ne peut s'accommoder l'ambition du maréchal : le

règlement de la crise par un dialogue "inclusif" englobant toutes les factions et le rejet de toute intervention militaire étrangère. Haftar a compris qu'il ne pouvait pas compter sur le voisin de l'Ouest dès décembre 2016. Au lieu du soutien qu'il était venu chercher à Alger, il s'était vu rappeler par le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, la position immuable de l'Algérie, qui est d'encourager "toutes les parties libyennes à atteindre un accord consensuel pour le règlement de la crise". S'ensuivra alors une méfiance réciproque qui atteindra son paroxysme en mai 2017 lorsqu'une visite du même Messahel dans certaines villes libyennes, comme Benghazi, Zenatne, Tripoli et Misrata, fut dénoncée par le clan Haftar comme une "ingérence". Un membre du parlement de Tobrouk - seule autorité que reconnaît M. Haftar et qui du reste l'avait fait maréchal en septembre 2016 - avait parlé de "tourné sans autorisation préalable" de Messahel en Libye, "comme s'il s'agissait d'une wilaya algérienne". "Nous mettons en garde monsieur le ministre algérien des conséquences de ses dépassements et sa criante violation flagrante de la souveraineté de l'État libyen", avait-il menacé. Mais la position de l'Algérie restera immuable. "Le processus

en Libye est contrarié par trop d'agendas qui ne permettent pas à la volonté du peuple libyen d'aboutir selon la stratégie arrêtée par les Nations unies", insistera M. Messahel.

Avec les menaces directes d'agression proférées ce 8 septembre par le maréchal en personne, la relation entre ce dernier et l'Algérie a peut-être atteint le point de non-retour. La diplomatie algérienne n'est certes pas exempte de critiques dans sa gestion du dossier libyen, ne serait-ce qu'en se montrant trop à cheval sur les principes, sans un brin de réalpolitik et peut-être aussi en ne prévoyant pas le poids qu'allait prendre la milice fondée par cet ancien général de Kadhafi. Quoi qu'il en soit, les péripéties de ces quatre dernières années font qu'il n'y a pas que Haftar qui a brûlé ses vaisseaux. L'Algérie aussi. Avec déjà des relations plus que tumultueuses avec le Maroc à l'Ouest, sa stabilité et sa sécurité ne pourraient s'accommoder d'une Libye dirigée par un homme qui lui a témoigné tant d'inimitié avant même d'accéder au pouvoir. Le nouveau credo de la diplomatie algérienne dans le dossier libyen devrait du coup ressembler à ceci : "Tout sauf Haftar".

I. A.

SONATRACH

Des investissements de l'ordre de 10 milliards de dollars/an

PAR RIAD EL HADI

Le volume des investissements de Sonatrach est de l'ordre de dix milliards de dollars en moyenne par an, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni, lors des Journées d'information de Sonatrach sur les opportunités d'investissement pour les entreprises algériennes.

Evoquant les réalisations de la compagnie nationale des hydrocarbures, le ministre a fait savoir qu'elle avait réalisé plus de 180 gisements dont une quinzaine de grande importance avec toutes les installations complexes y afférents (unités de surfaces,

réseaux de collecte, centres de dispatching...) et les activités économiques et sociales induites.

Il a également cité la réalisation de 34 canalisations totalisant environ 20.000 km, de 82 stations de pompage et de compression équipées de 372 machines et de 127 bacs de stockage de pétrole et de condensat. Sonatrach a aussi réalisé deux (2) centres de dispatching de Hassi R'mel pour le gaz et de Haoud El Hamra pour le pétrole et condensat, ainsi que la réalisation de six (6) raffineries d'une capacité de plus de 30 millions de tonnes. M. Guitouni a également cité les trois (3) gazoducs à l'international: GEM vers

l'Italie, GPDF vers l'Espagne (via le Maroc) et Medgaz vers l'Espagne.

Le Groupe a également réalisé quatre complexes de liquéfaction de gaz naturel d'une capacité de 56 millions m³ de GNL, deux complexes de séparation de GPL d'une capacité totale de 10 millions de tonnes, deux complexes pétrochimiques (Méthanol et PEHD) détenus par Sonatrach seule. Parmi les investissements de Sonatrach figurent aussi la réalisation de quatre complexes de production d'ammoniac et d'urée en partenariat pour une capacité totale de plus de 3,7 millions de tonnes/an ainsi que de deux usines de production d'hélium en partenariat.

Concernant le chiffre d'affaires moyen annuel à l'export réalisé sur les cinq dernières années, il a été de 43,2 milliards de dollars/an. Quant à la fiscalité pétrolière moyenne annuelle versée au Trésor, elle s'est établie à 2.550 milliards de dinars durant les cinq dernières années. D'autre part, le ministre a souligné que Sonatrach est dotée de plus de 100 filiales et participations (en national et en international) et emploie environ 200.000 effectifs. Ces chiffres, a soutenu le ministre, montrent la contribution de Sonatrach dans le développement économique, industriel et social de l'Algérie.

R. E.

LES SOURCES D'EAU PEU EXPLOITÉES

Un risque minime de contamination

En Algérie, on compte entre 5.000 et 6.000 sources d'eau selon les données du ministère des Ressources en eau. Mais très peu exploitées, ces sources d'eau ne présentent qu'un risque minime de contamination. Alors que celles situées en milieu urbain peuvent être contaminées.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

C'est ce que nous a affirmé le directeur des eaux potables au sein du ministère, Omar Bougaroua, dans une déclaration qui souligne que "ces eaux présentent un risque très minime par rapport à la contamination en bactéries". Il justifie cela par rapport "à leur utilisation par des exploitants mais ils sont rares". Ces sources nombreuses se situent dans des reliefs montagneux et dans les steppes dans un environnement satisfaisant. Par contre, ce responsable met en garde "l'utilisation des sources dans les agglomérations urbaines qui peuvent présenter des risques de contamination". Le risque est surtout posé par "les déchets industriels et les pesticides" d'où d'ailleurs la nécessité de procéder à



leurs contrôles réguliers. La dernière instruction émanant à juste titre par le ministère des ressources en eaux porte sur "l'obligation de contrôler les puits domestiques et les sources non balisées". Après avoir constaté que certaines sources aient été contaminées et que leur qualité pose problème, les pouvoirs publics ont tracé une nouvelle feuille de route pour "répertorier tous les puits, plans d'eau et autres sources afin de les rendre exploitables sans danger". Avec une actualité dominée par les risques de choléra et autres épidémies, il s'est avéré nécessaire de mettre sur pied une commission d'inspection qui va pro-

céder à la vérification de la qualité de toutes les eaux classées comme "eaux de source" et quel que soit l'endroit. Ces dernières, selon le même responsable, ne sont exploitables qu'à raison de 5 %. Un véritable gisement qui peut combler les besoins en alimentation potable des régions qui continuent de souffrir du déficit hydrique. Il faut rappeler à ce sujet que la loi-cadre de 2005 érigée dans le secteur met fin à l'exploitation douteuse et non-conforme de toute source d'eau. En cas de leur exploitation à des fins commerciales, les investisseurs doivent obtenir une autorisation du périmètre à exploiter, le débit à

utiliser après avoir procédé à un contrôle en amont des laboratoires de contrôle de qualité à travers un document qui doit être remis par l'exploitant aux services concernés. Toujours est-il que cela ne suffit pas car selon les dernières nouvelles, une commission inter-ministérielle qui va revoir tous les mécanismes d'exploitation de ces eaux de sources et de les rentabiliser en renforçant les projets d'adduction aux réseaux AEP. Un dossier qui revêt toute importance dans le cadre de la stratégie d'approvisionnement en eaux potables pour toutes les régions. On y reviendra.

F. A.

FORMATION PROFESSIONNELLE

L'offre de spécialités plus diversifiée pour la rentrée 2018/2019

PAR RIAD EL HADI

La rentrée professionnelle, prévue le 23 septembre, sera marquée par la proposition de nouvelles spécialités en vue de diversifier l'offre et de répondre aux besoins des entreprises et du marché de l'emploi, a indiqué dimanche à Alger, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki. La rentrée de la formation et de l'Enseignement professionnels se caractérise cette année "par une diversification de l'offre de formation qui se traduit par la programmation de 440 spécialités dont 29 nouvelles couvrant les 23 branches professionnelles, sanctionnées par des diplômes d'Etat", a affirmé M. Mebarki lors d'une réunion avec les directeurs de wilaya la formation et de l'enseignement professionnels. L'intérêt aux filières de formation professionnelle prioritaires "a augmenté de façon graduelle" ces dernières années, a relevé le ministre à cette occasion, citant à titre d'exemple les spécialités relevant du domaine de l'industrie représentant "25,40 % de l'offre globale, alors qu'elle ne dépassait pas les 22,7 % en septembre 2017", ou la filière hôtellerie, tourisme et artisanat qui représente "15,69 % de l'offre, alors qu'elle représentait seulement 10,3 % aux cours de la même session de l'année dernière".

La filière du BTP connaît également une évolution représentant 12,41 % de l'offre globale, et il s'agit de même pour la filière de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire qui représentent 9,31 %, a-t-il fait observer. Pour M. Mebarki, la prochaine session "sera une nouvelle occasion

pour poursuivre la stratégie d'amélioration de la qualité de la formation et son adaptation à l'évolution économique du pays", mettant l'accent sur l'importance de la "coordination et la concertation" avec l'environnement socioéconomique, "pour une meilleure adéquation des formations aux réalités du pays", la considérant comme "une stratégie réfléchie, qu'on doit poursuivre".

Le ministre a évoqué, dans le même sillage, la mise en œuvre et l'approfondissement de la nomenclature des branches professionnelles et des spécialités "édition 2018", précisant que "ce document constitue l'instrument de veille et d'observation des métiers". "C'est l'outil de référence légal des formations et diplômes de la formation professionnelle", a souligné M. Mebarki, expliquant que "la nouvelle édition compte 23 branches professionnelles,

avec l'introduction d'une nouvelle branche - Art, Culture et Patrimoine -, et la restructuration de quatre branches de l'édition 2012". Elle renferme, également, "478 spécialités avec l'introduction de 54 spécialités nouvelles", a-t-il ajouté. L'information et de la communication, des actions permanentes

Par la même occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de donner davantage d'importance à l'information et la communication afin de "réunir les conditions nécessaires à la sensibilisation et à la prise en charge de la formation du plus grand nombre de demandeurs".

La communication doit être une action "permanente", dont il faut "intensifier les actions notamment en ce qui concerne l'information sur les spécialités, la vulgarisation des modes et dispositifs de la formation professionnelle, et l'accentuation des

actions d'information sur la nouvelle organisation du cursus de l'enseignement professionnel", a-t-il indiqué, appelant, à cet égard, à "impliquer" les différents partenaires socioéconomiques dans les différentes actions d'information.

Pour cette année il s'agira, donc, de "poursuivre les réformes engagées dans les domaines de la pédagogie, de l'enrichissement de la nomenclature, des spécialités, de la formation des formateurs et de l'actualisation de leurs compétences", a ajouté M. Mebarki.

Il s'agira également de "la rénovation des équipements technopédagogiques, l'amélioration de la gestion de la gouvernance des établissements, dans le cadre de l'utilisation rationnelle des moyens fournis par l'État", a-t-il précisé.

R. E.

ALERTE À LA ROUGEOLE

Décès d'un nourrisson de 14 mois à El-Bayadh

● Pas moins de vingt (20) cas de rougeole ont été enregistrés dans la wilaya d'El-Bayadh, dont le décès d'un bébé de quatorze mois, a-t-on appris de source hospitalière ce samedi 9 septembre. Les hôpitaux d'El-Bayadh, une ville à 503,19 km d'Alger, étaient ce dimanche en alerte après la découverte de pas moins de vingt cas suspects de rougeole et après avoir enregistré un décès dont un nourrisson de 14 mois, indique l'hôpital Mohamed-Boudiaf de la wilaya d'El-Bayadh. A l'heure actuelle, des équipes sont mobilisées pour stériliser les lieux où les cas ont été détectés. Le bilan arrêté aujourd'hui par les services de santé a fait état au total de 20 cas enregistrés de rougeole dans cette wilaya du Sud. Plus précis, le chef du département de pédiatrie de l'hôpital, le docteur Tounsi Noureddine a indiqué que les cas enregistrés concernent principalement les enfants de moins de 16 ans présentant des symptômes de la maladie. "Ils ont été pris en charge par le personnel médical de l'hôpital. Il ne reste que 7 cas à consulter dont 6 sont décrits comme stables et 1 qui reste dans un état critique", a expliqué ce pédiatre.

SCANDALES DE CORRUPTION IMPLIQUANT DES RESPONSABLES

Louh réagit

● Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a réagi hier aux dernières poursuites judiciaires enclenchées contre des responsables et des élus impliqués dans des scandales de corruption. En visite de travail dans la wilaya de Tindouf, où il a inauguré un tribunal administratif, Tayeb Louh a réagi en affirmant que "personne n'est au-dessus des lois et personne ne peut échapper aux décisions de la justice", a rapporté hier une chaîne de télévision privée. Pour le ministre de la Justice, les autorités continueront de lutter inlassablement contre toute forme de corruption. Selon lui, la solution pour lutter contre ce crime dont sont impliqués des élus et des responsables, c'est une "justice impartiale". Pour rappel, un sénateur du RND (Parti du Premier ministre) a été arrêté en flagrant délit de corruption à Tipaza. Ce dernier a été ensuite écroué, malgré son immunité parlementaire, ce qui a entraîné une protestation de ses collègues du FLN et du RND à l'ouverture de la session parlementaire.

R. N.

ANNÉE SCOLAIRE SANS CONFLITS

Le difficile pari de Benghabrit

L'année scolaire qui vient de commencer le mercredi dernier sera-t-elle calme et moins tumultueuse que les années passées ? Tout dépend, à l'évidence, de l'attitude des syndicats du secteur de l'éducation.

PAR KAMAL HAMED

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, espère sans doute, comme cela est le cas depuis qu'elle est à la tête de ce département ministériel, que les conflits sociaux, qui ont tant marqué son secteur, ne soient pas au rendez-vous pour cette année scolaire 2018-2019. C'est probablement pour cette raison qu'elle a voulu prendre très tôt les devants en prenant langue avec les syndicats.

En effet, la ministre a prévu de tenir une réunion avec les syndicats dès demain dans l'espoir de les rassurer d'emblée sur sa disponibilité pour le dialogue et la concertation.

Benghabrit a ainsi réaffirmé la politique du ministère dans ses relations avec le partenaire social, "basées sur le dialogue et la concertation, en ce qui concerne, entre autres, les préoccupations socioprofessionnelles des travailleurs du secteur". "Avec le dialogue, nous sommes persuadés que nous pouvons construire, ensemble, un système éducatif performant", a-t-elle assuré. Il en est de même pour les partenaires sociaux du ministère de



l'Éducation qui ont, eux aussi, de tout temps fait l'apologie du dialogue. Masi entre les déclarations de bonne volonté et la réalité du terrain très souvent les deux parties ont eu des relations très tendues et très conflictuelles. Et dans ce secteur par trop sensible les conflits sociaux et les grèves sont légion. Chaque année c'est presque le même scénario. On se rappelle que l'année passée le Cnapeste a initié une grève illimitée à l'échelle nationale. Trois wilayas du pays ont particulièrement souffert de ce bras de fer entre ce syndicat et le ministère de l'Éducation. A Blida, Tizi-Ouzou et Bejt ce conflit a eu pour conséquence le licenciement de dizaines d'enseignants, notamment dans la première wilaya citée avant que ne rentre dans l'ordre. Les deux partis se sont surtout distingués dans ce conflit par un dialogue de sourd tant chaque

camp campait sur ses positions ce qui n'a fait qu'irriter les associations des parents d'élèves qui craignaient par dessus tout l'année blanche pour leurs enfants. Les autres syndicats du secteur, s'ils n'ont pas fait preuve de la même attitude que le Cnapeste, ils se sont aussi illustrés par des actions de protestations.

C'est ainsi que l'Intersyndicale, qui regroupait 5 syndicats, a eu recours à deux jours de grève. Ces syndicats ont, de nouveau, mis sur la table des revendications récurrentes. Il s'agit notamment de l'amélioration du pouvoir d'achat, le respect des libertés syndicales, la révision du statut particulier du personnel de l'éducation, l'adoption d'un régime indemnitaire incitatif, la révision de la grille salariale en fonction de l'inflation, la révision de la loi fondamentale du secteur de

l'éducation, l'application immédiate de la décision de revalorisation des diplômes DEUA et licence, la création d'un nombre suffisant de postes pour tous les grades et l'augmentation de la rémunération des heures supplémentaires. Des revendications non satisfaites et qui risquent certainement d'être rappelées de vive voix à la ministre demain lundi. Benghabrit a souvent indiqué à ses interlocuteurs que nombre de revendications, en tout cas les plus importantes, ne dépendent pas de sa volonté puisque cela relève des prérogatives du gouvernement. Un argument qui ne passe plus dans un contexte marqué par la perte de pouvoir d'achat et la paupérisation du corps enseignant. C'est dire combien sera difficile le pari de Benghabrit de réussir le gage d'une année scolaire sans turbulences.

K. H.

ÉDUCATION

Nouria Benghabrit défend ses réformes !

PAR IDIR AMMOUR

La ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit, a profité hier de son intervention sur les ondes de la Radio nationale pour défendre mordicus ses réformes. La ministre a précisé que les objectifs à atteindre pour cette rentrée scolaire sont : "la poursuite de la dynamique engagée, accorder plus de projets, et recentrer la normalisation et la réglementation". La ministre a affirmé que "durant cette nouvelle année scolaire, l'accent sera mis sur le renforcement du rôle de l'administration et de l'action éducative", précisant que cette "année sera une année réussie grâce aux efforts de tous, étant donné que chacun des acteurs du secteur apportera sa contribution au développement du système éducatif de notre pays dans le cadre de la poursuite du processus des réformes engagées". Pour la rentrée scolaire de 2018/2019, l'invitée de la rédaction de la Chaîne III, annonce la mise en œuvre de

trois grandes lignes directrices, citant dans l'ordre la refonte pédagogique ainsi que le repositionnement et la requalification de l'école primaire.

Nouria Benghabrit signale que les autres chantiers visent à asseoir une plus grande cohérence du projet éducatif et à recentrer les actions de son ministère en matière de normalisation, de production de protocoles et de réglementations. Toutes "ces actions, commente-t-elle, seront animées durant la première et seconde année primaire par des inspecteurs chargés de former les enseignants à établir les plans d'apprentissage, d'évaluation pédagogiques et de contrôle continu des élèves". Mme Benghabrit considère que "la formation, et notamment la formation continue des enseignants, reste une première priorité".

La "dame de fer" informe qu'il faudrait déjà commencer par former les inspecteurs, car ils doivent assurer l'accompagnement et la formation des enseignants, "ce qui reste à faire c'est d'élaborer un

plan d'apprentissage et principalement pour la première et la deuxième année primaire". "En ce qui concerne la formation préparatoire, ce qui est à signaler c'est que les enseignants sont formés tout au long de l'année scolaire", ajoute la ministre de l'Éducation nationale. Y a-t-il question de suppression de l'examen de 5^e année primaire? "Non, car on a besoin d'une évaluation pour passer d'un cycle à un autre, on a besoin de ces examens pour évaluer les élèves". Pour la ministre de l'Éducation nationale : "Le redoublement est aussi l'échec de l'enseignant, car personne ne rentre en classe pour échouer". Concernant le renvoi des élèves redoublants dans le but d'éviter la surcharge des classes, la ministre dément cette information. Nouria Benghabrit informe que : "Pour cette année scolaire un changement profond a été fait, on a vu une mobilisation assez importante: chauffage, climatiseur, bus scolaire et cantine".

I. A.

ELLE SERA CÉLÉBRÉE MARDI

La journée du 1^{er} moharam chômée et payée

La journée du 1^{er} moharam 1440 de l'Hégire, qui correspond au mardi 11 septembre, est chômée et payée pour les fonctionnaires et les personnels des entreprises publiques et privées, indique dimanche un communiqué de la direction générale de la Fonction publique et du ministère du Travail, de l'emploi et de la sécurité sociale.

"A l'occasion du Nouvel An de l'Hégire et conformément à la loi 63-278 du 26 juillet 1963 modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du 1^{er} moharam 1440 de l'Hégire est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée", précise la même source. Les organismes sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté.

ORAN

La collégienne portée disparue retrouvée par la police

Fatima-Zohra, l'adolescente de 14 ans portée disparue depuis mercredi 5 septembre à Oran, a été retrouvée par la police saine et sauve hier matin dans la même ville. Le jour de la rentrée des classes, Fatima-Zohra s'était volatilisée alors qu'elle venait de sortir du domicile familial pour se rendre peu après 13h au collège situé au quartier Saint-Eugène. L'adolescente a été retrouvée par la police au centre-ville d'Oran. Pour le moment, la police n'a communiqué aucun élément sur les circonstances de cette disparition. La famille avait lancé un appel à témoins pour tenter de retrouver la jeune fille. L'enquête est en cours pour élucider cette affaire.

PORT DE BÉJAÏA

Contrôle minutieux d'un bateau suspect

Un bateau de transport de marchandises battant pavillon grec subit actuellement des contrôles de la part des services de sécurité au port de Béjaïa, a-t-on appris de sources sûres. Des douaniers et des chiens renifleurs ont été mobilisés pour passer au peigne fin le bateau, qui est suspecté de transporter des marchandises prohibées, selon nos sources. "Nous effectuons les contrôles nécessaires pour s'assurer que le bateau ne transporte pas des marchandises interdites", explique une source officielle. Le bateau a transité par le port de Tanger au Maroc.

R. N.

BLIDA

L'épidémie de choléra, la goutte qui a fait déborder le vase

L'environnement à Blida, jadis réputée pour être la ville des Roses, a connu une dégradation telle que tout passager dans la région est interloqué par le décor désolant, fait de déchets en tous genres, qui s'offre à ses yeux.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Et la pollution des eaux de oued Beni-Azza, identifiées comme source de l'épidémie de choléra, ne serait que la goutte qui a fait déborder le vase, à plus d'un égard.

En effet, tout visiteur de ce lieu est frappé par le décor désolant et des plus repoussants offert par oued Azza, traversant, sur une trentaine de kilomètres, les communes de Blida, d'Ouled-Yaich et Beni-Merad, et dont les eaux ont été identifiées comme contenant le vibrion cholérique "ogawa", constituant une réelle menace pour l'environnement et la santé publique, tout particulièrement pour les résidents des habitations précaires érigées le long de ses rives.

Où que l'on se trouve, dans les marchés, les cités et artères de la ville, des quantités incommensurables de déchets domestiques et industriels et autres gravats provenant des chantiers de construction constituent le lot quotidien des citoyens, qui sont désormais nombreux à partager ces images de désolation sur les réseaux sociaux dans l'espoir de susciter une réaction de la part des responsables pour une intervention urgente et susceptible d'empêcher l'apparition d'autres épidémies.

Tout au long de son parcours, oued Beni-Azza constitue un dépotoir et exutoire



pour toutes les régions environnantes, particulièrement Beni-Achour et Khezrouna, dont les habitants, issus de différentes régions du pays et fuyant le terrorisme, ont élu domicile sur ses rives depuis plus d'une dizaine d'années.

Les familles en question habitent des constructions précaires dénuées des moindres conditions nécessitées pour une vie décente, faisant de tout le site un lieu propice à la prolifération d'un tas d'insectes et de rongeurs, agents transmetteurs de maladies diverses.

Un fait désormais identifié comme étant à l'origine de l'épidémie du Cholera, ayant valu à la wilaya de Blida deux décès, en plus de dizaines de cas d'atteintes confirmées, heureusement rétablies.

Cette situation "exceptionnelle" est également à l'origine d'une réduction considérable du lit de l'oued de Beni-Azza qui prend sa source à Sidi-Lekbir, où son eau est claire et saine, avant de charrier, avec elle, un tas de déchets en arrivant à Ben Achour, passant par oued Lekhel, oued F'tiss et oued Mazafran (Tipasa), avant de se déverser directement dans la mer sans traitement aucun.

Cette dégradation visible de l'environnement a négativement influé sur tout le paysage de la ville de Blida, et de ses cours d'eau, dont celui de Sidi-Lekbir,

devenu un réceptacle pour un tas d'immondices, qui en font un "véritable point noir" pour les responsables locaux. Une situation décriée par Youcef Ouraghi, expert en hygiène du milieu, qui a mis en garde contre le risque encouru à cause des rats et autres rongeurs pullulant dans les sous sols des immeubles des cités. Un décor auquel il faudrait ajouter les tas d'immondices cernant la ville de toutes parts, particulièrement dans le périmètre de l'Oued, où les rongeurs ont trouvé un terrain propice pour leurs reproduction. "Cette situation pourrait mener à l'apparition d'autres maladies que le choléra, si aucune mesure urgente n'est prise pour y mettre fin", a averti M. Ouraghi, car, a-t-il souligné, ces "rongeurs se reproduisent à une grande vitesse ce qui risque de se répercuter négativement sur la santé publique".

Mesures pour assainir l'Oued et campagne d'hygiène

Au titre des actions décidées pour traiter cet état de fait, le wali par intérim de Blida, Rabah Aït Hocine, a fait état, jeudi dernier, d'une série de mesures d'urgence en vue d'assainir et couvrir oued Beni-Azza, après que le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière ait confirmé que l'oued en question

était la source de l'épidémie de choléra qui a touché six wilayas du pays, dont celle de Blida, théâtre du plus grand nombre de cas d'atteinte. Ces mesures, annoncées par M. Aït Hocine en marge d'une visite d'une délégation du ministère des Ressources en eau, consistent en le lancement d'une campagne d'assainissement du cours d'eau de l'oued. Une opération qui a débuté jeudi, outre la prise d'une série de mesures préventives pour protéger ce cours d'eau du jet anarchique des déchets. Les autorités de la wilaya ont, également, dégagé une première enveloppe de 60 millions de dinars en vue de couvrir le cours de l'oued, tout en accordant la priorité aux points limitrophes des habitations. Le même responsable a, en outre, rassuré les citoyens de Blida, notamment les riverains de l'oued, quant à la poursuite de cette opération jusqu'à l'éradication des points noirs existants dans la wilaya. Dans le même sillage, les autorités de Blida ont engagé, depuis la semaine écoulée, une nouvelle campagne de salubrité publique, visant l'éradication de nombreux points noirs. L'opération, qui se poursuit à ce jour, a été couronnée par le traitement de plus de 350 points, en plus de l'enlèvement de tonnes de déchets. Lors d'une rencontre ayant réuni mercredi les autorités de la wilaya avec la société civile, des habitants de Blida ont réclamé une prise en charge "urgente" de ce problème, tout en appelant à l'affectation de sites spéciaux pour les déchets, avec la mise en place de réceptacles pour ordures. Le wali par intérim s'est engagé à prendre en charge de cette doléance, tout en plaçant pour l'implication de tout un chacun dans cette tâche, car "l'hygiène du milieu est l'affaire de tous", a-t-il soutenu.

R. R.

SONATRACH

Les entreprises nationales appelées à investir dans la production des équipements

PAR RAYAN NASSIM

Le P.-dg de Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kaddour, a appelé hier les entreprises nationales à investir dans la production des équipements dont a besoin cette compagnie nationale des hydrocarbures et dont le coût des importations oscille entre 15 et 20 milliards de dollars.

Dans la conférence de presse qu'il a animée en marge des Journées d'information de Sonatrach sur "les opportunités d'investissement pour les entreprises algériennes", M. Ould Kaddour a rappelé que la nouvelle stratégie de ce groupe ambitionnait d'atteindre un taux d'intégration de 55 %, et a ainsi souhaité voir les entreprises nationales publiques et privées s'impliquer pour répondre aux besoins de Sonatrach en

matière d'équipements et de pièces détachées.

En effet, le secteur de l'Énergie œuvre à faire émerger un entrepreneuriat local en faveur d'une économie productive dans le secteur des hydrocarbures, fondée essentiellement sur l'investissement dans les services pétroliers, l'industrie de biens d'équipements et de sous-traitance industrielle, l'ingénierie industrielle et autres services techniques et de maintenance industrielle. A ce propos, il a expliqué que ces journées d'information, organisées les 9 et 10 septembre, visent à identifier les attentes et les lacunes des entreprises nationales qui souhaitent prendre part à la production des pièces détachées nécessaires aux industries gazière et pétrolière.

Une telle rencontre permettra, selon

lui, d'identifier les voies et moyens permettant à Sonatrach d'aider ces entreprises et de contribuer à l'augmentation du taux d'intégration nationale dans la fabrication d'équipements tels les canalisations et les pompes.

Cette aide peut porter notamment sur la formation, la simplification des processus d'appels d'offre et l'assouplissement des procédures pour lutter contre la bureaucratie.

M. Ould Kaddour a, dans ce contexte, rappelé que Sonatrach avait confié, cette année, la réalisation de plusieurs projets à des entreprises nationales.

En outre, il a fait savoir qu'une structure sera créée au sein du groupe pour assurer le suivi de la concrétisation des recommandations qui seront formulées à l'issue de ces journées d'information, et veillera à intégrer un maximum de

sociétés nationales dans les projets de Sonatrach.

Pour ce faire, il est impératif, a-t-il insisté, de créer des "mécanismes d'incitation" pour promouvoir l'intégration nationale.

Questionné par la presse sur le programme de recrutement de Sonatrach dans le cadre de sa stratégie SH 2030, M. Ould Kaddour a expliqué que les opérations d'embauche se poursuivaient dans le cadre des projets du groupe, situés notamment dans le sud du pays.

A cet effet, le groupe a lancé un programme de création d'écoles de formation sur les métiers de Sonatrach au profit des jeunes des régions du sud.

R. N.

DIPLOMÉS UNIVERSITAIRES

L'État exhorte les jeunes à investir le monde de l'entrepreneuriat

Étant pourtant nombreux à éprouver d'énormes difficultés à trouver un emploi après la fin de leurs études universitaires, les jeunes diplômés aspirent à intégrer le marché du travail, alors que d'autres cherchent carrément à tenter leur chance outre-mer.

Cependant, ceux qui arrivent à décrocher un projet de développement économique en Algérie sont encouragés à investir davantage pour participer à la création d'emplois et de richesses.

Néanmoins, avec des moyens financiers adéquats de l'État, les jeunes diplômés universitaires peuvent s'associer et s'organiser dans le monde de l'entrepreneuriat. Comme c'est le cas dans la politique de l'Ansej.

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a appelé les jeunes diplômés à "investir le monde de l'entrepreneuriat" pour contribuer à la réalisation du développement économique et à la



création de l'emploi. La déclaration de M. Zemali intervient à l'issue de sa visite en compagnie du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, à la Clinique médico-diagnostic du Val à Alger (ex-clinique d'El-Biar), qui a été créée par un groupe de jeunes diplômés universitaires dans le cadre du soutien apporté

à cette catégorie par l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (Ansej).

Le ministre a salué, en outre, le succès de cette clinique de 25 lits, qui a débuté avec 3 personnes et qui emploie aujourd'hui plus de 70 personnes dans les différentes spécialités de médecine. Félicitant les jeunes initiateurs de ce projet pour leur volonté

et leur ambition, M. Zemali a rendu hommage à "des jeunes Algériens qui se sont libérés de la culture de l'assistanat et de l'attentisme pour mener la bataille de l'entrepreneuriat, en tirant profit des avantages que leur offrent les dispositifs de soutien à la réalisation de leur projets économiques".

Pour sa part, le gestionnaire de la clinique, Dr Nabil Abed, a affirmé que cet établissement de santé contribuera à l'amélioration de la prise en charge médicale, en prodiguant des soins de haute qualité, notamment en maternité, en chirurgie générale, en hospitalisation, tout en assurant des prestations qui prennent en compte les standards internationaux en vigueur, et en veillant à assurer les soins adéquats et l'hygiène.

Composée de salles d'accouchement, de prise en charge de nourrissons et de chirurgie générale, cette clinique est dotée d'équipements technologiques et médicaux de pointe, a expliqué le même responsable relevant que le staff en charge du fonctionnement de cet établissement est constitué de médecins spécialistes, de paramédicaux, de techniciens ainsi que de spécialistes en gestion.

R. E.

ASSURANCES AGRICOLES

Convention CNMA-CNIFA pour couvrir les sinistres de la filière avicole

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) et le Conseil interprofessionnel de la filière avicole (Cnifa) ont signé une convention de partenariat portant sur la couverture de l'ensemble des risques liés à la filière avicole à travers le territoire national. La convention a été paraphée par le DG de la CNMA Cherif Benhabib et le président du Cnifa Moumen Kali en marge d'une journée d'étude sur la filière avicole, présidée par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi. Cette convention a pour objectif de couvrir l'ensemble des

risques liés à la filière de la volaille, ont souligné les signataires du document. La CNMA s'engage en vertu de cette convention d'assurer à travers son réseau de 67 caisses régionales et 452 bureaux locaux, la couverture de l'ensemble des risques inhérents aux activités et au patrimoine du Cnifa. Ainsi, elle propose aux agriculteurs des couvertures assurantielles couvrant les risques liés à la mortalité de la volaille comme les maladies qu'elles soient d'origine infectieuse, parasitaire ou métabolique, ont expliqué les responsables de cette Compagnie d'assurance publique.

Dans ce sens, M. Benhabib a indiqué en marge de la cérémonie de signature que la CNMA a pu indemniser pour 17 milliards de dinars de sinistres liés au secteur agricole durant ces quatre dernières années.

"Le montant mobilisé pour l'indemnisation des pertes agricoles liées, notamment aux catastrophes naturelles et aux maladies du bétail avoine les 17 milliards de dinars, dont 3 à 4 milliards ont concerné le secteur avicole", a-t-il précisé.

La CNMA, a-t-il poursuivi, se charge également d'assurer les dommages matériels et les bâtiments d'exploita-

tion endommagés par les incendies, ainsi que les volailles se trouvant dans les bâtiments d'élevage et les produits et aliments touchés par le sinistre.

"Aussi, la CNMA est disposée à proposer sa participation et son intervention par le biais de son personnel technique, ou de tout autre expert, pour l'évaluation, l'actualisation, la prévention et la protection des biens, et ce, dans les délais les plus courts", a-t-on assuré.

R. E.

QUOTA RESTANT DU PROGRAMME AADL 2013

Inscrit au titre de la loi de finances 2019

Le quota restant du programme de logements de la formule location-vente de l'Agence de l'amélioration et du développement du logement (AADL) 2013 sera inscrit au titre de la loi de finances 2019, a indiqué une source responsable au ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville. Pour rappel, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar avait annoncé "le lancement

des travaux de réalisation de plus de 50% du programme de l'AADL inscrit pour l'exercice 2018, soit un quota de 120.000 unités", ajoutant que "le quota restant de ce programme se trouvait au stade de l'examen et du choix des futurs entrepreneurs chargés de sa réalisation".

Concernant les opérations de livraison et de distribution des logements, la même source a affirmé qu'elles se

déroulent selon une cadence "bonne et régulière". Selon la même source, le ministère de l'Habitat avait distribué près de 30.000 logements, toutes formules confondues, durant le mois d'août dernier et compte distribuer 30.000 autres unités durant le mois de septembre. Temmar avait affirmé récemment que l'État "poursuivra la distribution des logements de différentes formules, à travers toutes les

wilayas du pays", rappelle-t-on.

Il s'est déterminé à suivre et à contrôler les travaux réalisés par les entreprises en charge de la réalisation de projets de logements, affirmant que son secteur prendra des sanctions à l'encontre de toutes les entreprises qui ne respectent les délais de livraison des projets qui leur sont confiés.

R. E.

LAGHOUAT

Extension des terres irriguées

La superficie des terres agricoles irriguées dans la wilaya de Laghouat a enregistré une extension "sensible" pour passer de 12.948 hectares à 37.322 ha entre 1999 et 2017, selon la direction des services agricoles.

Ainsi que la surface agricole utile (SAU) est passé dans la même période de 49.206 ha à 76.521 ha, à la faveur des déferents programmes destinés au secteur de l'agriculture de cette wilaya.

Cette extension des terres irriguées et utiles a permis la réalisation d'une production en matière des céréales qui est passé de 41.840 quintaux à 291.989 quintaux, et même résultat pour la culture maraîchère dont la production est évoluée de 266.546 quintaux à 1.884.150 qx.

Ces résultats sont le fruit des programmes de développement agricoles notifiés pour la wilaya, représentant un total de 19 opérations inscrites au titre des deux derniers quinquennats d'un montant globale de 5,8 milliards de dinars, dont 15 opérations retenues au titre du programme de la relance économique et le Fonds de développement des régions du Sud, et autres centralisées. Parmi ces actions figurent un projet de 930 km de l'électrification agricole, prévu pour plus de 2.000 exploitations agricoles, dont une distance de 296 km a été réalisée à ce jour au profit de 1.178 agriculteurs, en attendant le parachèvement de la tranche restante.

La dynamique que connaît le secteur de l'agriculture dans la wilaya de Laghouat qui recense 28.451 travailleurs, a permis d'atteindre une valeur globale de la production agricole estimé à 56 milliards de dinars.

ILLIZI

354 aides octroyées à l'habitat rural

Au moins 354 aides à l'habitat rural ont été octroyées mercredi soir aux bénéficiaires à travers les communes de la wilaya d'Illizi. Il s'agit des communes d'Illizi, Bordj el-Haouas, Bordj-Omar-Driss, In-Aménas, Djanet et Debdeb en sus de l'attribution de 49 actes de location de logements de type publics locatifs dans le cadre de relogement des locataires des chalets au niveau du chef-lieu de wilaya. La wilaya d'Illizi avait bénéficié au titre de l'année en cours de 1.888 unités de l'habitat rural qui ont été réparties en trois tranches.

Un quota de "930 aides de ce programme a été déjà attribué au profit des différentes communes de la wilaya, alors que d'autres aides seront octroyées prochainement", a indiqué le wali Aïssa Boulahia lors d'une cérémonie de la distribution de ces aides.

Le même responsable a, à cette occasion, exprimé la "volonté des services de la wilaya de coordonner avec le ministère de l'habitat, de l'urbanisme, et de la ville, pour la notification d'autres quotas supplémentaires".

Dans le même contexte, le wali a indiqué que la wilaya a "bénéficié récemment d'une enveloppe financière considérable au titre du fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FSGCL), qui sera destinée aux travaux d'aménagement et l'amélioration urbaine à travers toutes les communes de la wilaya".

APS

OUARGLA, ÉQUIPEMENTS FONCTIONNANT À L'ÉNERGIE SOLAIRE

Dotation de 4 écoles primaires

La couverture des établissements scolaires en équipements des énergies renouvelable s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme visant la généralisation de l'utilisation des énergies renouvelables dans l'ensemble des établissements scolaires

PAR BOUZIANE MEHDI

Quatre établissements scolaires du cycle primaire ont été dotés d'équipements fonctionnant à l'énergie solaire en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2018/2019 dans la wilaya d'Ouargla, a annoncé le wali, Abderlkader Djellaoui, précisant, lors d'une visite d'inspection des

structures scolaires au niveau des daïras du chef-lieu de wilaya, Sidi-Khouiled et Hassi-Messaoud. Il s'agit en l'occurrence de deux écoles primaires situées à la cité Ennasr, banlieue ouest de la ville d'Ouargla, et de deux autres du même palier au quartier El-Moustakbal, à Touggourt.

Ayant touché, à ce jour, quatre écoles primaires, cette opération, qui sera généralisée à travers les régions de la wilaya, revêt une importance dans l'optique d'une rationalisation des dépenses, a signalé l'APS, soulignant que la couverture des établissements scolaires en équipements des énergies renouvelable s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire visant la généralisation de l'utilisation des énergies renouvelables dans tous les

établissements scolaires. Lors d'une récente visite, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, avait affirmé que "l'État vise à doter les écoles primaires du pays en énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire durant les trois prochaines années", précisant que "500 écoles primaires au niveau national sont déjà dotées d'équipements d'énergie solaire, et cette opération permettra de fournir l'énergie classique pour d'autres besoins publics".

Selon l'APS, une enveloppe a été consacrée par le même ministère pour le soutien de la transition énergétique en vue de doter les écoles-pilotes, à travers les 48 wilayas, d'équipements fonctionnant en énergies renouvelables.

B. M.

ALGER, JARDIN D'ESSAI DU HAMMA

Arrivée de nouvelles espèces animales

Le parc zoologique du Jardin d'Essai du Hamma accueillera prochainement de nouvelles espèces animales ramenées des parcs zoologiques de Mostaganem, de Ghardaïa, d'El Tarf et de Bejaïa et ce dans le cadre d'un échange, avait indiqué, mi-juillet, le directeur du jardin, Abdelkrim Boulahia.

Toutes "les mesures ont été prises pour échanger les espèces animales du parc zoologique du Hamma avec celles des parcs sus-cités", a-t-il ajouté. Parmi les espèces qui doivent être ramenées, il a cité notamment "un lion et une lionne, ainsi qu'une tigresse de l'espèce à fourrure blanche issue d'un cirque à l'étranger qui a l'habitude de présenter des spectacles en Algérie".

Tous les accords sus-cités ont été finalisés avant la tenue du colloque scien-

tifique le 8 avril dernier au jardin d'essai du Hamma sanctionné par l'élaboration de plusieurs contrats de partenariat avec des jardins universels à l'effet de classer le jardin du Hamma - jardin botanique universel -.

Dans le cadre de ces accords internationaux qui seront prochainement signés et qui concernent les jardins botaniques et parcs zoologiques universels d'Espagne, de Grande-Bretagne et d'Italie, un projet de réaménagement du parc zoologique du Hamma est en cours de préparation pour sa mise en conformité aux standards internationaux.

Il est prévu, en outre, la "réalisation d'un pont surplombant cet espace de façon à avoir une vue d'ensemble des cages des animaux", a fait savoir le responsable du jardin, ajoutant que ce parc zoologique accueillera des

espèces animales disparues en Algérie, à l'instar du lion de l'Atlas. Par ailleurs, l'administration du Jardin d'Essai compte diversifier ses ressources financières qui lui permettront de renouveler ses structures et d'assurer de meilleures prestations aux visiteurs (près de 1,9 million de visiteurs en 2017).

Le jardin réaménagera également la boutique des souvenirs restituée de l'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger qui sera gérée par la direction du jardin du Hamma. Cette boutique proposera divers produits d'artisanats destinés à la vente.

Il est également prévu la réalisation d'une serre destinée à la vente d'espèces végétale. Cet espace proposera, entre autres, des plantes d'intérieur à des prix raisonnables.

APS

MOSTAGANEM, ENTREPRISE PORTUAIRE MARITIME

Bilan des voyageurs ayant transité par le port



En comparaison avec la même période de 2017, les chiffres pour 2018 démontrent une certaine stabilité dans le nombre de voyageurs arrivant au pays avec 50.085 voyageurs et 38.505 autres quittant le sol national.

PAR BOUZIANE MEHDI

Depuis le début de l'année 2018, le nombre de voyageurs ayant transité, en aller-retour, par le port de Mostaganem a atteint près de 88.000, a indiqué l'Entrepris portuaire maritime (EPM). En comparaison avec la même période de l'année écoulée, les chiffres communiqués par le service sta-

tistiques de la direction commerciale de l'EPM démontrent une certaine stabilité dans le nombre de voyageurs arrivant au pays avec 50.085 voyageurs et 38.505 autres quittant le sol national, a fait savoir l'EPM à l'APS, précisant que la période allant du 1^{er} janvier au 21 août 2018 a connu le passage de 36.785 véhicules (aller et retour) par la gare maritime du port de Mostaganem, et que d'autre part, le nombre de voyageurs ayant transité par le port de Mostaganem depuis le début de la saison estivale, le 1^{er} juin dernier, a atteint 35.000, en plus de 15.072 véhicules (aller et retour), ce qui représente 40 % du bilan global. Jugé positif par l'EPM, ce bilan a été réalisé à travers 114 traversées maritimes organisées par un opérateur privé étranger garantissant le transport maritime international entre le port de

Mostaganem et le port espagnol de Valences durant l'année 2017, en comparaison avec l'année 2016, après que le nombre des voyageurs (aller et retour) ait atteint les 178.000 voyageurs, en outre, le nombre des véhicules (aller et retour) a, pour sa part, doublé passant de 31.000 véhicules en 2016 à 70.000 véhicules en 2017, selon l'APS qui a souligné que cette mutation dans l'activité commerciale a été réalisée après l'ouverture d'une nouvelle ligne de voyageurs entre le port de Mostaganem et le port de Barcelone (Espagne), en plus des lignes Mostaganem-Alicante et Mostaganem-Valences, qui sont entrés en service en 2016, permettant aux opérateurs commerciaux dans ce domaine de réaliser plus de 200 traversées maritimes.

B. M.

SKIKDA, PRATIQUE DE LA PLONGÉE SOUS-MARINE Découverte du Grand Bleu

A la découverte du Grand Bleu et des secrets de la mer, la pratique de la plongée sous-marine à Skikda est devenue une activité très prisée par les jeunes de la région est du pays. Proposant des virées exceptionnelles dans "le monde du silence", les écoles de plongée sous-marine de Skikda ne désespèrent pas en cette fin du mois d'août, les estivants affluant à Rusicada, les jeunes notamment, en quête d'aventure et de sensations fortes n'hésitent pas à s'inscrire pour une initiation subaquatique. Pour le président du club *Le Dauphin* de jeux aquatiques établi à la plage Stora dans la ville de Skikda, Farid Boulabssal, la plongée sous-marine s'invite de plus en plus dans les activités des estivants. "Les clubs d'initiation à la plongée sous-marine de Skikda sont en phase de devenir une référence pour beaucoup de jeunes de l'est du pays." Le président du club *Le Dauphin*, créé en 1996 assure que ce club, dès l'entame de ses activités, a veillé à créer un espace d'apprentissage et de passion pour les fonds de mer, "ouvert à toutes les couches de la société et dont le dénominateur commun est la pas-

sion de la mer. Ce club accueille tous ceux désireux d'apprendre les techniques de ce sport aquatique, âgés de plus de 14 ans et en bonne santé", a-t-il fait savoir, affirmant que le club offre toute la logistique nécessaire pour "un apprentissage des plus performants". Trois "niveaux de formation et d'entraînement sont indispensables pour permettre la maîtrise de ce sport", tient à souligner le président du club *Le Dauphin*, attestant que pour lui, "l'île de Signa, non loin de la plage Stora, une zone vierge et sublime demeure le meilleur endroit pour pratiquer la plongée sous-marine". Le club propose une session de formation en plongée sous-marine englobant plusieurs heures à raison de 18.000 dinars. La gent féminine semble néanmoins peu attirée par cette pratique sportive. Le *Dauphin* n'a en effet enregistré que quatre plongeuses en cinq années parmi ses membres, à l'instar de Djamilia Mout qui affirme que la plongée sous-marine lui procure un "vrai espace de détente et de décompression". Aux côtés des clubs *Le Dauphin* pour

les jeux aquatiques et *La Planète bleue*, l'association locale *Les Etoiles de la mer*, créée en 1993 perpétue la passion du Grand Bleu et œuvre à promouvoir la biodiversité sous-marine. Pour le président de l'association, Saïd Ramdane, la pratique de la plongée sous-marine sensibilise mieux sur l'importance du respect de la biodiversité maritime et l'engouement des jeunes est en mesure de créer "des nouveaux réflexes, responsables". Évoquant "les horreurs" causés à la mer et la pollution de l'environnement marin par les débris rejetés, M. Ramdane a indiqué que son association "organise périodiquement des actions citoyennes pour préserver le littoral skikdi à travers des campagnes de nettoyage en collaboration avec des clubs et autres associations de la région". Avec l'été qui tire à sa fin, les derniers estivants à Skikda continuent de pratiquer leur passion. Equipés de combinaisons de plongée, de palmes et tout le nécessaire, des jeunes partent sous l'eau, dans le monde du silence, où il y a tellement de merveilles à découvrir.

APS

ALGER

Sensibilisation contre les fléaux sociaux

La Sûreté d'Alger et le groupement territorial de la Gendarmerie nationale ont organisé, mercredi 8 août, au Village africain de Sidi-Fredj une journée de sensibilisation au profit de 900 enfants estivants dans des camps de vacances, et ce comme début du jumelage sur le terrain en vue de lutter contre les différents fléaux sociaux.

Le village africain de Sidi-Fredj, qui compte 3 camps de vacances relevant de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger, et accueillant 900 enfants, algériens et palestiniens, a vu le lancement d'une journée de sensibilisation organisée par la Sûreté d'Alger et le groupement territorial de la Gendarmerie nationale en matière de prévention contre les accidents de la route, la cybercriminalité et la lutte contre la drogue, en vue d'unifier les efforts visant à vulgariser cette opération.

Plusieurs explications ont été présentées au niveau des différents pavillons. Il s'agit d'exemples de l'action sur le terrain visant à sécuriser les citoyens des accidents de la route et l'importance de respecter le code de la route, ainsi que les facteurs à l'origine de la dépendance des enfants et des adultes aux différents types de drogue et les répercussions négatives d'Internet.

Une grande affluence des enfants a été constatée dans le pavillon réservé à la prévention contre la cybercriminalité, où les cadres de la Gendarmerie nationale et de la police ont présenté ensemble des explications approfondies sur l'utilisation préventive des appareils électroniques et les précautions à prendre en surfant sur le Net.

Les services de Sûreté d'Alger "multiplient les efforts au mieux des intérêts de des enfants et pour une meilleure prise en charge sur tous les plans", a affirmé le chef de Sûreté de la wilaya d'Alger, le contrôleur de Police Mohamed Battache dans son allocution d'ouverture.

Ces campagnes de sensibilisation ont pour but de "réduire" le volume des fléaux sociaux et les endiguer veiller à mettre terme leur propagation dans la société à travers la sensibilisation des jeunes et des enfants. Ces mêmes services avaient organisé des opérations semblables au niveau des établissements éducatifs et professionnels, des maisons de jeunes, des places publiques et des plages. De son côté, le colonel Boukhalda Abdelkader, commandant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger, a qualifié l'espace ouvert du village africain d'"efficace".

Le haut commandement de la Gendarmerie nationale a toujours accordé une grande importance au volet de la sensibilisation qui joue un rôle pionnier et positif, à savoir celui de consolider les canaux de communication avec les différentes catégories de la société, d'une part, et de mettre terme à certains fléaux sociaux d'une autre part. Pour rappel, cette journée portes ouvertes a vu la participation de la communauté civile représentée par certaines associations activant dans le domaine de la sécurité routière et des ateliers de peinture, des orientations et des séances de dialogue avec les enfants.

APS

MADAGASCAR

Le Président donne sa démission pour mieux briguer un nouveau... mandat

Le Président de Madagascar Hery Rajaonarimampianina a présenté sa démission vendredi 7 septembre. Une décision sans surprise qui lui permet de se représenter pour un second mandat à l'élection présidentielle du 7 novembre prochain.

Le désormais ex-Président de la République a annoncé sa démission vendredi soir au palais d'État d'Iavoloha dans une adresse à la nation retransmise à la Radio et à la Télévision nationale malgache. Il a ensuite répondu aux questions des journalistes : "J'ai déposé ma démission aujourd'hui conformément à ce que dit la Constitution parce que je pense que c'est le devoir premier d'un président de la République. J'ai toujours respecté scrupuleusement les termes de la Constitution", a-t-il déclaré.

Après l'hymne national et sa déclaration, l'ancien chef de l'État, candidat à la présidentielle s'est notamment dit "heureux de repartir en campagne". Il sera opposé, entre autres, à ses trois prédécesseurs : Didier Ratsiraka, Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina. Ces derniers n'avaient pas pu se présenter lors de l'élection de 2013.

Hery Rajaonarimampianina a profité de son discours à la nation pour faire un bilan rapide de son mandat, concédant qu'il y avait encore beaucoup de défis à relever. "Même si j'ai donné tout ce qui était en mon pouvoir pour réaliser des grands projets pour le peuple, j'admets que je n'ai pas pu tout faire parce que j'avais trop de défis à relever et en même temps je devais bâtir de nouveaux projets", a-t-il concédé. "Le soir même de mon investiture, il y a eu un cas de ter-



rorisme au stade municipal de Mahamasina et des gens sont morts. Avant mon arrivée, plusieurs institutions n'avaient pas été mises en place comme la Haute Cour de Justice et le Sénat. On a aussi dû préparer l'élection des maires. Sur le plan économique, le défi a aussi été gigantesque. On a développé l'agriculture et l'élevage dans le but de donner du travail aux Malgaches. Nous avons aussi travaillé à l'essor du secteur industriel, de la pêche, de l'exploitation minière et des nouvelles technologies."

Si la démission du Président est exigée par la Constitution malgache pour briguer la tête de l'État, c'est notamment afin d'éviter que le Président utilise les moyens de l'État pour faire campagne. Depuis plusieurs jours, les spéculations allaient bon train quant à cette démission. Le manque de communication et le flou entretenu par la présidence jusqu'au dernier moment concernant le départ du chef de l'État a inquiété certains observa-

teurs. Ils craignaient qu'Hery Rajaonarimampianina repousse sa démission.

L'Union africaine, de son côté, a félicité l'ex-Président malgache. "Il s'agit là d'un acte digne de l'homme d'État qu'il est", a salué Ramtane Lamamra, Haut Représentant de l'Union africaine, qui a fait le déplacement à Madagascar pour cette nouvelle étape.

Mais l'UA considère qu'il s'agit encore d'un acquis à consolider. "Nous espérons, a indiqué Ramtane Lamamra, que le climat politique positif continuera jusqu'à janvier prochain."

C'est donc à présent le président du Sénat Rivo Rakotovo qui assurera l'intérim de la présidence, au moins jusqu'au 9 janvier, jour de la proclamation des résultats du second tour. Ce proche d'Hery Rajaonarimampianina a été à plusieurs reprises ministre pendant son mandat. Il était aussi jusqu'à il y a quelques semaines le chef du HVM, le parti présidentiel.

SYRIE

Rencontre Casques Blancs-terroristes vendredi à Idlib

Un rassemblement de différents groupes terroristes, y compris le Front al-Nosra, et avec la participation des Casques blancs, s'est tenu le 7 septembre à Idlib. Les participants se seraient mis d'accord sur des scénarios de futures mises en scène d'"incidents" ayant potentiellement recouru à des substances toxiques, a annoncé la Défense russe. Les leaders de groupes terroristes, notamment des dirigeants du Front al-Nosra, se sont rencontrés le 7 septembre à Idlib, en Syrie. Des membres des Casques blancs ont également pris part à la rencontre, a déclaré le porte-parole du ministère russe de la Défense Igor Konachenkov.

Lors du rassemblement, les personnes réunies ont notamment discuté de scénarios de futures mises en scène d'"incidents" ayant potentiellement recouru à des substances toxiques par les troupes gouvernementales syriennes, a-t-il expliqué.

La rencontre en question a eu lieu dans un poste de commandement des terroristes situé à proximité de l'école Al-Wahda, à Idlib.

"Lors de la réunion ont été mis au point et approuvés les scénarios et le tournage de mises en scène avec utilisation présumée de substances toxiques par les forces gouvernementales syriennes contre des civils dans les villes de Jisr al-Choghour, Saraqeb, Taftanaz et Sarmin", a précisé la Défense russe.

"La préparation complète de tous les participants impliqués dans la réalisation de provocations mises en scène devrait être achevée dans la soirée du 8 septembre. Le signal marquant le début de la mise en pratique de ces provocations par les terroristes dans la province d'Idlib proviendra d'un ordre spécial de certains amis étrangers de la révolution syrienne", a souligné Igor Konachenkov.

Il a notamment ajouté que "le département militaire russe continuait de surveiller de près la situation en République arabe syrienne ainsi que les actions des forces armées de différents pays de la région du Moyen-Orient".

Agences

IRAK

Nouveaux tirs contre les manifestants à Bassora

Les forces de l'ordre irakiennes ont tiré à nouveau mercredi pour tenter de disperser une nouvelle manifestation à Bassora, ville du sud de l'Irak théâtre la veille de la mort de six manifestants.

Le Premier ministre irakien Haïdar Al-Abadi affirme pourtant avoir été clair : "Pas de tirs à balles réelles contre la population". Pourtant selon le témoignage d'un sous-officier de l'armée irakienne qui requiert l'anonymat, Bagdad cherche à reprendre le contrôle de cette région par la force. "Le gouvernement veut à tout prix rétablir l'ordre à Bassora. Il y a eu des affrontements entre les manifestants et les forces de sécurité, je parle aussi bien de la police que de l'armée. Il y a eu des morts. A la suite de

cela, certains militaires se sont retirés, ils ont abandonné leurs véhicules dans leur caserne et déposé les armes (ils refusent de tirer sur les manifestants). Les revendications des habitants de Bassora sont légitimes. Ils n'ont pas accès à l'eau potable, il n'y a pas d'électricité, les jeunes sont au chômage et la situation sécuritaire ne fait que se détériorer. Les habitants de Bassora exigent de meilleures conditions de vie et des emplois pour les jeunes".

Au quatrième jour de cette nouvelle vague de manifestations meurtrières à Bassora, les protestataires ont incendié bâtiments publics et sièges de partis politiques. Empêtrée dans d'interminables tractations pour la formation du

prochain gouvernement, la classe politique irakienne est rattrapée par la contestation sociale qui a embrasé le Sud chiite durant l'été. Jeudi 6 septembre au soir, au quatrième jour d'une nouvelle vague de manifestations qui ont donné lieu à des violences meurtrières à Bassora, des milliers de protestataires ont incendié des bâtiments publics et les sièges des principaux partis chiites de la grande ville du sud de l'Irak, avant que ne soit imposé un couvre-feu. Selon le dernier bilan du ministère de la santé, deux personnes ont été tuées et 48 autres blessées, dont 36 civils et 12 membres des forces de l'ordre. Le Parlement a convoqué une réunion extraordinaire, samedi. En début de soirée, les protesta-

taires avaient convergé, avec des membres des forces de l'ordre, devant le siège du gouvernorat – en partie incendié la veille par des jets de cocktails Molotov et des feux d'artifice –, afin d'y déposer des bougies en hommage aux manifestants tués les jours précédents. D'imposants nuages d'épaisse fumée noire et de hautes flammes s'élevaient, dans la nuit, du siège du gouvernorat, de l'antenne locale attenante de la télévision publique, Al-Iraqiya, de la résidence du gouverneur provincial ainsi que des sièges de partis politiques et groupes armés, à l'instar des puissantes organisations Badr et La Ligue des vertueux.

Agences

Tensions budgétaires internes et bouleversements géostratégiques en Méditerranée et en Afrique : urgence pour l'Algérie d'un large front intérieur

"La réalisation d'un développement économique et social à la mesure des besoins de notre population requiert un effort soutenu et demeure exposée aussi aux aléas de la conjoncture économique et géopolitique extérieure. Voilà pourquoi le succès de cette bataille nécessite un front intérieur solide, afin d'en relever les défis multiples. (Son Excellence Monsieur le président de la République Abdelaziz Bouteflika)



Le trafic de devises porte atteinte à la sécurité nationale

Tensions budgétaires internes et bouleversements géostratégiques en Méditerranée et en Afrique : urgence pour l'Algérie d'un large front intérieur

“La réalisation d'un développement économique et social à la mesure des besoins de notre population requiert un effort soutenu et demeure exposée aussi aux aléas de la conjoncture économique et géopolitique extérieure. Voilà pourquoi, le succès de cette bataille nécessite un front intérieur solide, afin d'en relever les défis multiples.”
(Son Excellence Monsieur le président de la République, Abdelaziz Bouteflika)

PAR *DOCTEUR ABDERRAHMANE MEBTOUL

1.- Il faut analyser pour des actions concrètes de redressement national, la réalité économique avec objectivité, sans sinistrose, ni autosatisfaction. Les tendances sur le niveau des réserves de change contenues dans l'avant projet de loi de finances complémentaires sont inquiétants et impliquent un sursaut national pour éviter leur épuisement horizon /2022, sauf miracle d'un cours de pétrole de plus de 100 dollars le baril et un cours du gaz qui assurent 33 % des recettes actuellement à trois dollars le millions de BTU sur le marché libre à plus de 7 dollars. Etant entendu qu'un cours inférieur à 60 dollars ramènerait le déclin des réserves de change vers 2020 et qu'il faille faire un arbitrage entre la forte consommation énergétique intérieure posant la problématique des subventions généralisées sans ciblage, et la capacité d'exporter face à une concurrence internationale de plus en plus acerbe. Tout en rappelant que les accords avec l'Union européenne, principal partenaire de l'Algérie, prévoient un tarif douanier zéro horizon 2020. Cela interpelle les autorités aux plus hauts niveaux pour mettre en place une économie hors rente et donc un changement de gouvernance et une nouvelle réorientation de la politique socio-économique. En ce début du mois de septembre 2018, Sonatrach c'est l'Algérie et l'Algérie c'est Sonatrach et encore pour bien longtemps procurant directement et indirectement 98 % des recettes en devises du pays, facteur principal de la dépense publique qui détermine le taux de croissance, le taux de chômage, le niveau des réserves de change et l'audience internationale tant politique qu'économique. Les réserves de change non compris l'or, (173 tonnes en janvier 2017, stock stable depuis 2009 d'une valeur au cours actuel d'environ 7 milliards de dollars), ont évolué en fonction du cours des hydrocarbures: 111 dollars le baril en 2012, 108 dollars en 2013, 100 dollars en 2014, 53 dollars en 2014, 45 dollars en 2015, 54 dollars en 2017 et une moyenne de 70 dollars en 2018 en n'oubliant pas que 33 % des recettes de Sonatrach proviennent du gaz dont le cours est en nette baisse environ 3 dollars le million de BTU entre le 2017/2018. Ce qui nous donne le

niveau des réserves de change selon les données officielles de la Banque d'Algérie
-2012 :190,6 milliards de dollars,
-2013 :194,0 milliard de dollars,
-2014 :178,9 milliards de dollars,
-2015 :144,1 milliards de dollars,
-2016 :114,1 milliards de dollars,
-2017 : 97,3 milliards.
-2018 entre 82/83 milliards de dollars tenant compte de la valeur des importations de biens (une baisse d'environ seulement d'un milliard de dollars entre 2016/2017) auquel il faut ajouter les transferts légaux de capitaux et le montant des services qui fluctue entre 9/11 milliards de dollars/an entre 2010/2018) et services et des recettes de Sonatrach (avec un montant dérisoire hors hydrocarbures entre 1 et 1,5 milliard de dollars concentrées sur trois catégories de biens, les engrais minéraux ou chimiques azotés, les ammoniacs anhydres et les sucres qui représentent à eux seuls près 72 % du total), le solde net serait d'environ 15 milliards de dollars
-2019 : 62 milliards de dollars (source avant projet de loi de finances)
-2020 : 48 milliards de dollars (source avant projet de loi de finances)
-2021 : 34 milliards de dollars (source avant projet de loi de finances)
-2022. 12 milliards de dollars (source rapport FMI juillet 2018)
A ce niveau, les réserves de change maintenant la cotation du dinar algérien à plus de 70 %, la Banque d'Algérie sera contrainte de dévaluer le dinar officiel à environ 200/220 dinars un euro avec une envolée du cours sur le marché parallèle qui fluctuera en fonction du taux d'inflation entre 300/400 dinars un euro et beaucoup plus si le taux d'inflation dépasse les 20/30 % l'investissement. Dans ce cas non souhaitable pour l'Algérie, pouvant l'éviter par une bonne gouvernance, loin du statu quo actuel et des discours démagogiques de certains ministres, les promoteurs algériens se réfugieront dans des activités spéculatives comme au Venezuela et les étrangers n'étant pas sûrs d'être payés risquent de ne pas venir, bloquant l'investissement durable. Tout projet pour être rentable a besoin en Algérie d'un minimum de 5/7 ans alors que la spéculation sur la devise où certains

biens à forte demande peuvent rapporter un taux de profit de plus de 30 % par an. Le danger est le cercle vicieux, spirale inflationniste, demande croissante de devises avec déconnexion croissante entre le marché officiel et le marché parallèle de devises, émission monétaire interne (à travers le financement non conventionnel), sans contreparties productives, inflation, extension de la sphère informelle, tensions sociales et risque d'implosion des caisses de retraite avec la baisse d'activité dont le déficit vient d'être évalué en septembre 2018 par le ministre du travail à environ 580 milliards de dinars. En mois d'importation, nous avons 36 mois en 2012, 35 mois en 2013, 30 mois en 2014, 27 mois en 2015, 22 mois en 2016 et 20 mois en 2017. Dans son rapport de juillet 2018, en 2022, pour le FMI les réserves de change permettront moins de 5 mois d'importation et en 2023 moins de 3 mois d'importation. C'est que la croissance pourrait se ralentir très fortement dès 2020 en provoquant une augmentation du taux de chômage, se traduisant par la persistance des déficits budgétaires et surtout des déficits externes qui vont éliminer progressivement toutes les marges de manœuvre dont dispose l'Algérie. Les slogans politiques sont insensibles aux lois économiques applicables dans tous les pays et l'Algérie ne fait pas exception. Le recours à la planche à billets pour financer le déficit budgétaire risque d'entraîner l'économie dans une spirale inflationniste, qui certes n'est pas encore perceptible en 2018, mais les mesures conjoncturelles sans vision stratégique, et de profondes réformes structurelles est de conduire le pays à la dérive à la vénézuélienne ce qu'aucun patriote ne souhaite. Comme j'ai eu à le démontrer dans l'interview que j'ai donnée récemment le 11 août 2018 à l'*American Herald Tribune*, les politiques actuelles du gouvernement algérien affaiblissent la résilience de l'économie, risquent de nuire à la croissance et aggraver les risques pour la stabilité financière, sociale et politique du pays. Sans vision de sinistrose, possédant d'importantes potentialités de sorte de crise, l'Algérie reste confrontée à des défis importants, posés de la baisse des prix du pétrole, impliquant de profondes réformes afin d'éviter de conduire le pays dans l'impasse horizon 2020/2022.

2.-C'est que la rente des hydrocarbures a largement influencé la nature des régimes, les politiques socio-économiques depuis l'indépendance à nos jours sans avoir réalisé le rêve du Novembre 1954 et notamment de la plateforme de la Soummam, un État qui survit aux aléas de l'histoire et une économie diversifiée malgré les importantes potentialités de l'Algérie. L'Algérie se cherche toujours. Il semble bien qu'existe une unanimité de la majorité silencieuse de la population algérienne consciente du devenir de



l'Algérie qu'il y a urgence d'actions concrètes loin des discours et des querelles d'une autre époque entre le pouvoir et l'opposition, les débats stériles portant sur le partage de la rente. L'objectif stratégique doit concilier la modernité et son authenticité, l'efficacité économique et une profonde justice sociale si l'on veut à terme éviter la marginalisation de l'Algérie au sein de la société mondiale. La baisse du cours des hydrocarbures sera de longue durée et des stratégies d'adaptation deviennent urgentes afin d'éviter une déflagration sociale à terme, devant éviter l'illusion d'un modèle tant économique qu'énergétique linéaire, étant à l'aube d'une nouvelle révolution économique. L'on doit différencier régime et État au sens hégélien du terme. Il n'existe pas d'État standard mais que des équipements anthropologiques qui le façonne largement influencé par la mondialisation avec de nouvelles fonctions. Il devient dès lors urgent d'avoir des stratégies d'adaptation tenant compte de l'innovation destructrice pour reprendre l'expression du grand économiste Joseph Schumpeter dans son ouvrage universel *Réformes et démocratie*. Aucun segment politique, seul, ne peut résoudre la crise multidimensionnelle. Un consensus minimal associant toutes les forces politiques, économiques et sociales, sans exclusive, mais excluant tout extrémisme, est indispensable ce qui ne saurait signifier unanimité, signe la décadence de toute société. Il serait hasardeux pour l'avenir de l'Algérie d'aller vers un monologue, de combler le vide (culture bureaucratique rentière du passé) par certaines organisations incapables de mobiliser la société du fait de leur non crédibilité.

Le pouvoir doit éviter comme par le passé par la distribution de la rente de continuer à créer administrativement et à instrumentaliser les partis politiques, à des fins étroites de court terme. En effet, il ne trouvera plus, en cas de crise majeure, de relais politiques et sociaux de médiation entre l'État et la société, le risque étant la confrontation directe des citoyens désorganisés avec les forces de sécurité. L'objectif stratégique est de redonner confiance, brisée entre l'État et les citoyens au moyen d'un dialogue fécond et productif afin de favoriser une mutation systémique. Pour dépasser cette situation anémique, toute action implique une vision stratégique d'adaptation à ce monde du XXI^e siècle interdépendant turbulent et instable. Il existe un théorème en sciences politiques : 80 % d'actions mal ciblées et désordonnées que l'on voile par de l'activisme, ont un impact de 20 % sur les objectifs et 20 % d'actions bien ciblées ont un impact sur 80 %. L'Algérie a besoin d'une vision stratégique collant avec la transformation du nouveau monde, évitant l'illusion du juridisme. L'on peut avoir les meilleures lois du monde mais rarement appliquées. L'action concrète implique de cerner les causes fondamentales du blocage qui sont d'ordre systémique, l'enjeu majeur pour l'Algérie et sa survie implique donc de mettre en place des instruments opérationnels capables, d'identification, d'anticiper les modifications de comportement des acteurs économiques, politiques, sociaux et militaires, au moment où notre région connaît et devrait connaître entre 2018/2020/2030 d'importants bouleversements géostratégiques notamment au niveau du bassin euro-méditerranéen et africain.

3.-Dans les pays dits démocratiques existent trois à cinq grands partis maximum avec des programmes politiques, sociaux, culturels et économiques précis étant impossible en Algérie de fédérer plus de 60 partis où la majorité n'a aucune vision stratégique du devenir du pays. D'où l'urgence de restructurer le système partisan, loin de toute action autoritaire. Comme doit être opéré la restructuration de la société civile avec ces milliers d'associations vivant en majorité de la rente des hydrocarbures souvent instrumentalisées par l'administration lors de différentes élections, étant incapables avec les micro partis de mobiliser la société, réseaux sociaux intermédiaires favorisant la confrontation forces de sécurité-citoyens. Dans le même ordre d'idées, il devient urgent d'avoir trois à quatre grandes organisations tant syndicales qu'économiques représentatives au maximum en unifiant afin qu'ils deviennent une force sociale et économique crédible, évitant son instrumentalisation par le politique, (contre l'octroi de rente ou de marchés publics) assistant à une multitude d'organisations avec des conflits de leadership, cause de la division. Il s'agit d'intégrer également, d'une manière intelligente, la sphère informelle dominante recelant bon nombre d'entrepreneurs dynamiques. Tout pouvoir a besoin d'une opposition forte organisée avec des propositions productives pour se corriger, devant l'associer dans les grandes décisions qui engagent l'avenir du pays, le monologue étant suicidaire. L'Algérie a besoin pour éviter la léthargie et la stérilité que tous ses enfants dans leur diversité, par la tolérance des idées d'autrui, se regroupent au sein d'un

même objectif, à savoir le développement économique et social tenant compte de la dure réalité mondiale où toute Nation qui n'avance pas recule forcément. Une loi n'est qu'une loi fusse-t-elle la Constitution, devant être sous-tendu par une nette volonté politique de changement. Il s'agira à l'avenir de consolider le front intérieur : le pouvoir a besoin de dialoguer sérieusement, et l'opposition, a besoin d'être réorganisée autour de grands pôles autour de programmes précis, doivent travailler ensemble pour les intérêts supérieurs du pays tout en gardant leurs différentes sensibilités. Dans ce cadre j'émet quelques propositions suite au message du président de la République. Facteur essentiel du développement économique et social, il s'agira ensemble de favoriser le développement des LIBERTES, politiques, économiques, sociales et culturelles (dont la liberté des médias), l'implication de la jeunesse et la promotion réelle de la femme à la gestion de la Cité. La corruption qui connaît un niveau inégalée depuis l'indépendance politique qui est une atteinte à la sécurité nationale implique pour son atténuation la totale transparence de l'utilisation des deniers publics, l'unification des institutions de contrôles, indépendants de l'exécutif et donner de larges prérogatives à la Cour des comptes, parallèlement au contrôle parlementaire à la société civile. Le pouvoir doit s'engager à lutter contre le blanchissement de l'argent - sale -. Toute personne impliquée ne peut exercer des postes de responsabilité au sein des structures de l'Etat, mais devant différencier l'acte de gestion de la corruption afin d'éviter de paralyser l'initiative des managers. Autres mesures favoriser le développement local par la régionalisation économique autour de grands pôles régionaux à ne pas confondre avec régionalisme qui impliquera d'importantes réformes institutionnelles (ministères, secteur économique public - wilayas - APC), la réforme de l'entreprise publique, qui doit se conformer aux normes de rentabilité et promouvoir le véritable secteur privé créateur de richesses et non des prédateurs au cœur du développement. Le système d'information s'étant effrité, il s'agit de créer un organe indépendant de l'exécutif chargé de la collecte d'information et de la planification stratégique. L'impératif stratégique sera entre 2017/2020/2030 la mise en place d'une transition énergétique après avis du Conseil de sécurité, pilotée par le Conseil national de l'Énergie et s'engager à un large débat national concernant le futur énergétique qui engage la sécurité nationale. Il s'agit de dynamiser le conseil économique et social, consacré par la nouvelle Constitution comme conseil au gouvernement, étant le lieu par excellence, qui doit regrouper les meilleures compétences et des organisations économiques et sociales représen-

tatives, dont la composant n'a pas été renouvelée depuis des années actuellement en léthargie. L'Algérie a besoin d'un retour d'une vision claire de sa politique socio-économique (visibilité et cohérence), le retour à la CONFIANCE, État-citoyens, sans laquelle aucun gouvernement ne peut réussir. A l'aube de la Révolution par l'intelligence artificielle et du digital, pour rétablir la confiance, tant dans le domaine politique que social et qu'économique, les responsables algériens s'éloignent de la vision autoritaire, dialoguer étant l'élément cardinal. Ils doivent dépasser la gestion traditionnelle, où le pouvoir résidait principalement dans sa capacité à distribuer ou à conserver de l'information où l'autorité verticale était basée sur l'organisation hiérarchique. Aujourd'hui où le monde qui fonctionne en réseaux décentralisés, l'organisation politique, économique et militaire laisse progressivement place à une autorité horizontale basée sur le savoir, la compétence et la réputation de chacun.

4.- En résumé, toute bonne gouvernance ou management stratégique des grands de ce monde, tire aujourd'hui sa légitimité de sa capacité à créer des liens de confiance et à interconnecter la société et de son aptitude à synthétiser les informations stratégiques, de donner la priorité au partage et à la transparence, recherchant avant tout à responsabiliser la société et ses collaborateurs en les guidant dans la bonne direction, ce qu'on appelle le management collaboratif. Aussi, l'Algérie a besoin pour sécuriser son avenir, de s'éloigner des aléas de la mentalité rentière, de réhabiliter le travail et l'intelligence, de rassembler tous ses enfants et toutes les forces politiques, économiques et sociales, évitant la division sur des sujets secondaires, d'apprendre à respecter nos différentes sensibilités et donc les opinions d'autrui, par la culture de la tolérance. Dans l'histoire récente de l'Algérie, la question des réformes indispensables pour éviter un retour au FMI horizon 2018/2020/2030, quelles soient économiques, sociales ou politiques a donné lieu, en raison des enjeux qu'elles représentent, à l'élaboration de stratégies antagoniques qui œuvrent à la défense et à la promotion de ces dernières ou, au contraire, à leur blocage et, à défaut, à leur perversion ou à leur ralentissement. L'Algérie sera de que les Algériens voudront qu'elle soit. Le mal est en nous et la guérison dépend avant tout des Algériennes et Algériens, impliquant un large Front national sans exclusive, tolérant nos divergences source d'enrichissement mutuel. Il y a lieu de privilégier les intérêts supérieurs du pays et non des intérêts personnels et partisans étroits. Pouvoir et opposition doivent retenir la leçon du 1^{er} Novembre 1954 et s'entendre pour un nouveau national de l'Algérie fondé sur une autre gouvernance. C'est ainsi que l'Algérie éter-

nelle peut réaliser, le serment du 1^{er} Novembre 1954, un développement durable conciliant efficacité économique et une profonde justice sociale à laquelle je suis profondément attaché. Il y va de la sécurité nationale.

N.-B-Pour le développement du sujet qui suit (interview bilan et perspectives de redressement de l'économie algérienne « Pr Abderrahmane Mebtoul » l'American Herald Tribune 11 août 2018 « Dr Abderrahmane Mebtoul: Algeria Still Faces Significant Challenges » - pour lire l'original en anglais (15 pages) site - https://ahtribune.com/interview/2424-abderrahmane-mebtoul.html - en synthèse dans le quotidien gouvernemental El Moudjahid du 25 août 2018 - Interviews à l'American Herald Tribune 28 décembre 2016 (58 pages) « Prof. Abderrahmane Mebtoul: Any « Destabilization of Algeria would have geo-strategic repercussions on all the Mediterranean and African Space » pour lire l'original en anglais site https://ahtribune.com/component/content/article/html?id...mebtoul - Mena Fom Bruxelles Londres - Strategies for Adapting to the New World by Dr A. Mebtoul | Aug 28, 2018) - Sur les mutations géostratégiques militaires, politiques sociales et économiques au niveau de la Méditerranée, du Maghreb et du Sahel voir l'ouvrage collectif sous ma direction du professeur Abderrahmane Mebtoul et du docteur Canille Sari auxquels ont contribué 36 experts européens et maghrébins (algériens-tunisians-marocains-mauritaniens-Libyens (officiers- politologues, juristes, historiens sociologues-économistes) » le Maghreb face aux enjeux géostratégiques (2 volumes) éditions Hamattan Paris France 2015 - Ouvrage collectif - Revue IEMed 2017 - Barcelone - Espagne, un important collectif analysant la sécurité, le politique, l'économique, le social et le culturel de la région méditerranéenne auquel a contribué le professeur Abderrahmane Mebtoul sur le thème « Impact de la baisse du cours des hydrocarbures sur les équilibres macro-financiers et macro-sociaux de l'économie algérienne : urgence d'une nouvelle politique économique », est paru (2017) sous la direction du professeur Senen Florensa, ancien diplomate et ministre espagnol, Président de l'Annuaire IEMed (516 pages), préfacé par Johannes Hahn Commissaire européen à la politique de voisinage aux négociations d'élargissement. Ont contribué 51 personnalités internationales (ministres- diplomates- politiques, militaires, économistes, sociologues, historiens-écrivains) des deux rives de la Méditerranée en huit chapitres.

Le trafic de devises porte atteinte à la sécurité nationale

Depuis quelques jours sur certains plateaux de télévision et commentaires, le sujet sensible du trafic de devises est commenté par certains plateaux de télévision, sites et journaux, induisant parfois en erreur l'opinion publique sur une très faible méconnaissance du sujet, certains ayant avancé soit par méconnaissance ou par calcul politique le faux montant faramineux de 150/200 milliards de dollars entre 2000/2017, ce qui donnerait un taux de surfacturation d'environ 25/30 %.

PAR *ABDERRAHMANE MEBTOUL

Devant différencier les actes de gestion pratiques normales de la corruption, afin d'éviter la démobilisation des managers, les services de sécurité et les différents organismes de contrôle devant vérifier l'origine de ces montants de transferts illicites de devises saisissent régulièrement des importantes sommes de sorties de devises aux frontières, l'objectif stratégique est d'établir la connexion entre ceux qui opèrent dans le commerce extérieur à travers les surfacturations et les montants provenant essentiellement d'agents possédant des sommes en dinars au niveau local, non connectés aux réseaux internationaux.

1.-Aussi, il s'agira d'éviter cette confusion dans le calcul du montant de la sphère informelle en différenciant différents ratios qui donnent des montants différents soit par rapport au produit intérieur brut (PIB), par rapport à la masse monétaire en circulation et le montant des devises échangé sur le marché parallèle. Les montants saisis au niveau des ports et aéroports sont relativement très faibles. Le grand trafic auquel le gouvernement doit porter toute l'attention essentiellement provient des surfacturations dont une partie reste à l'étranger et une autre partie rentre par différentes voies alimentant les marchés de devises sur le marché parallèle constituant une atteinte à la sécurité nationale et dont la responsabilité est interministérielle : finances à travers ses démembrements - douanes-fiscalité, banques) - ministère du Transport, ministère du Commerce, et bon nombre d'autres départements ministériels.

Aussi, il ne faut pas se tromper de cibles, devant différencier stratégie et tactiques pour paraphraser le langage des stratèges militaires. Or, existe souvent une confusion entre les sorties de devises résultant des importations de biens et services environ 600 milliards de dollars entre 2000/2017 et le total des dépenses d'environ 1.100 milliards de dollars (document officiel du gouvernement), budget et équipement et fonctionnement (constitué en grande partie de salaires).

Il s'agit de différencier les surfacturations en dinars (pour des projets ne nécessitant pas ou peu de devises) des surfacturations en devises, existant deux sphères d'agents ceux reliés uniquement au marché interne (dinars) et ceux opérant



dans le commerce extérieur (devises), ce processus se faisant en complicité avec les étrangers, bien que certains agents économiques opèrent sur ces deux sphères. Prenons l'hypothèse d'un taux de 10 % de surfacturation, étant plus facile pour les services où certaines surfacturations peuvent atteindre plus de 15 %.

Les sorties de devises de biens et services entre 2000/2017, étant estimées à environ 600 milliards de dollars, cela donnerait un montant total de sorties de devises de 60 milliards de dollars soit 7.080 milliards de dinars, certes montant important mais loin de certains montants données par la propagande sans analyses objectives.

Que représente ces quelques millions de dollars par rapport à ce montant colossal, 12 fois plus que le déficit cumulé sur plusieurs années de la caisse des retraites dont le montant vient d'être estimé officiellement à 580 milliards de dinars ? Devant s'attaquer à l'essentiel, une nouvelle régulation de l'économie algérienne existant un théorème en sciences politiques : 80 % d'actions mal ciblées ont un impact seulement de 20 % sur le fonctionnement de la société avec un gaspillage financier que l'on voile par de l'activisme, mais 20 % d'actions bien ciblées ont un impact de 80 %, favorisant le développement, renvoyant à une vision stratégique qui fait cruellement défaut.

2.- Ces transferts illégaux de devises ne datent pas d'aujourd'hui devant ramener pour des comparaisons sérieuses la valeur du dinar qui est coté en septembre 2018 à 118 dinars un dollar et en 1974 nous avions 5 dinars pour un dollar. Ayant eu à diriger le dossier du bilan de l'industrialisation entre 1965 et 1978 pour le gouvernement de l'époque ayant quantifié d'importants surcoûts par rapport aux normes internationales, et le dossier des surestaries en 1983 en tant que directeur général es études économiques et haut magistrat comme premier conseiller à la cour des comptes, pour la présidence de l'époque au moment du programme anti-pénurie, au vu des importants montants illégaux détectés à travers des échantillons, j'avais conseillé à la présidence de l'époque d'établir un tableau de la valeur en temps réel, reliant toutes les institutions concernées aux réseaux internationaux (prix, poids, qualité), tableau qui malheureusement n'a jamais vu le

jour du fait que la transparence des comptes s'attaquait à de puissants intérêts occultes.

Evitons d'induire en erreur l'opinion publique par une analyse objective car ces pratiques condamnables qui portent atteinte à la sécurité nationale et au développement futur du pays, existant des liens entre trafic de devises, de drogue et terrorisme - ministère de la Défense nationale - Institut de documentation, d'évaluation et de prospective trafic des frontières et la sécurité au Sahel 27 mars 2018 - Le professeur Abderrahmane Mebtoul interviendra en décembre 2018 à l'invitation du ministère de la Défense nationale - Institut de documentation, d'évaluation et de prospective qui organisera une rencontre internationale sur le thème « l'environnement sécuritaire de l'Algérie en 2035 :quelles conséquences pour notre outil de défense». Il s'agira par une analyse objective, d'expliquer l'écart d'environ 50 % entre le cours du dinar sur le marché parallèle et la cotation officielle qui favorise ces pratiques occultes, ainsi que le trafic des marchandises aux frontières, renvoyant également à la politique des subventions généralisées et sans ciblage) entre le cours du dinar sur le marché parallèle et la cotation officielle.

Car lorsqu'un État émet des lois ou décrets qui ne correspondent pas à l'Etat de la société, cette dernière enfante ses propres codes qui lui permettent de fonctionner de manière bien plus crédible que celle obligée par l'État sans recourir à un contrat de confiance. Tout cela renvoie aux au fonctionnement de la société, d'analyser le marché informel au niveau international et national, produit de dysfonctionnements des institutions. L'écart marché officiel /marché informel s'explique par la diminution de l'offre du fait que la crise mondiale, combinée avec le décès de nombreux retraités algériens, a largement épongé l'épargne de l'émigration.

Cette baisse de l'offre de devises a été contrebalancée par les fortunes acquises régulièrement ou irrégulièrement par la communauté algérienne localement et à l'étranger qui font transiter irrégulièrement ou régulièrement des devises en Algérie montrant clairement que le marché parallèle de devises est bien plus important que l'épargne de l'émigration. Ces montants fonctionnant comme des vases communicants entre l'étranger et l'Algérie renforcent ainsi l'offre (voir

étude du Pr Abderrahmane Mebtoul Institut Français des Relations internationales où en 2017, l'Ifri est classé au 2e rang des think tanks les plus influents du monde derrière derrière Brookings Institution (Etats-Unis) et devant Carnegie Endowment (Etats-Unis) selon le "Global Go-To Think Tanks Index 2017" de l'université de Pennsylvanie, *le poids de la sphère informelle au Maghreb* (décembre 2013 50 pages). Il existe donc un lien dialectique entre ces sorties de devises dues à des surfacturations et l'offre, sinon cette dernière serait fortement réduite et le cours sur le marché parallèle de devises serait plus élevé, jouant donc, comme amortisseur à la chute du dinar sur le marché parallèle.

Pour se prémunir contre l'inflation, et donc la détérioration du dinar algérien, l'Algérien ne place pas seulement ses actifs dans le foncier, l'immobilier ou l'or, mais une partie de l'épargne est placée dans les devises. En effet, beaucoup de ménages se mettent dans la perspective d'une chute des revenus pétroliers, et des réserves de change qui tiennent la cotation du dinar à plus de 70 % achètent les devises sur le marché informel. Aussi la cotation du dinar sur le marché parallèle et les transferts illicites de capitaux seront fonction du niveau des réserves de change fonction de l'évolution des recettes de Sonatrach qui procurent directement et indirectement 97/98 % des recettes en devises, des importations de biens et des services (ces derniers fluctuant entre 9/11 milliards de dollars/an).

Selon les statistiques officielles, sauf miracle d'un cours à 100 dollars le baril, les réserves de change sont passées en 2013 de 194,0 milliard de dollars, à 97,3 milliards fin 2017 avec des prévisions de 82/83 milliards de dollars fin 2018, et selon l'avant-projet de loi de finances 2019, 62 milliards de dollars en 2019, en 2020 à 48 milliards de dollars et en 2021 34 milliards de dollars et 12 milliards de dollars selon le rapport FMI du 22 juillet 2018.

En résumé, il s'agit d'éviter la dérive vénézuélienne. Doté de la première réserve mondiale de pétrole (environ 302,25 mds de barils contre 10/12 pour l'Algérie), le Venezuela actuellement en faillite, excessivement dépendant des fluctuations du prix du pétrole (qui constitue 96 % des exportations).

Pour terminer, évitons toutefois la sinistrose, comme je l'ai démontré dans une interview à l'*American Herald Tribune* (USA) le 11 août 2018, par une bonne gouvernance et la valorisation du savoir qui constituent le pivot d'un développement en ce XXI^e siècle. S'adaptant au nouveau monde (digital et intelligence artificielles), l'Algérie a toutes les potentialités pour fonctionner sur la base de 70 dollars le baril, évitant ce scénario catastrophe qui aurait un impact à la fois interne, politique et social, mais également géostratégique sur toute la région méditerranéenne et africaine.

*A. M., Professeur des universités et expert international

LITTÉRATURE

Lancement du prix Yamina-Mechakra fin 2018

Un nouveau prix littéraire du nom de l'écrivaine et psychiatre Yamina Mechakra (1949-2013) a été lancé, samedi à Alger, par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, à la faveur des "Rencontres annuelles Méditerranée Afrique des jeunes écrivaines" inaugurées plus tôt dans la journée.

Le ministre, présent lors de l'inauguration des rencontres à la Bibliothèque nationale a annoncé le lancement de ce prix récompensant les œuvres littéraires d'écrivaines algériennes, en arabe, tamazight et en français et qui porte le nom de l'auteur de "La grotte éclatée" (1979) et de "Arris" (1999), sera attribué d'ici la fin de l'année en cours par un jury exclusivement féminin présidé par Rabia Djelti pour la langue arabe, Lynda Koudache pour le tamazight et Maïssa Bey pour la langue française.

Ce sont une quarantaine d'écrivaines qui prennent part à cette rencontre pour évoquer leurs parcours respectifs et leurs points de vue sur des thématiques comme "La place de la littérature de l'ailleurs dans le programme universitaire algérien" ou encore "l'adaptation de romans algériens au cinéma".



Une dizaine de professionnelles du livre, éditrices et libraires prendront part à cette rencontre, à l'instar des éditions du Champs libre, El Kalima, Mim, Dalimen, Anep, El Ibriz, Apic ou encore Enag pour évoquer les femmes dans l'édition.

Cependant, plusieurs participantes à cette première édition, vivant majoritairement à l'étranger, sont annoncées "absentes par les organisateurs pour des raisons de logistique", dont l'invité d'honneur annoncée Faïza Guène auteur du roman "Kiffe Kiffe demain", Lynda-Nawal Tebbani, ou encore Selma Guettaf.

A cette occasion, une petite librairie et des stands de vente-dédicace ont été ins-

tallés pour permettre aux écrivaines d'aller à la rencontre de leurs lecteurs.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, a salué "l'initiative de tenir cette rencontre ainsi que la création d'un nouveau prix littéraire".

Organisées sous l'égide du ministère de la Culture, ces rencontres ambitionnent de devenir une "plateforme de réflexion autour du féminin dans la littérature et les métiers qui lui sont consacrés" en plus de mettre en avant la littérature algérienne "produite par des écrivaines vivant et travaillant en Algérie ou s'illustrant à l'étranger".

Cette rencontre se poursuivra jusqu'au 2 septembre à la Bibliothèque nationale à Alger.

ALGER

La chanteuse Malya Saâdi en concert

Un concert de musique aux contenus authentiques et aux formes fusionnées de la World-Music a été animé vendredi soir à Alger par la chanteuse algérienne Malya Saâdi, dans des atmosphères empreintes de plaisir et de convivialité, créées par un public peu nombreux.

Les petits groupes de spectateurs éparpillés sur les gradins, en grande partie innocents, de l'Esplanade des Sablettes, ont été unanimes à déplorer le manque de communication de la part des organisateurs, qui, de leur avis, sont restés indifférents au flux de dizaines de familles venues se détendre au complexe sans avoir à être attirées par la moindre annonce, si ce n'est une simple affiche placardée sur la porte d'entrée du théâtre. Imprégnée du patrimoine musical algérien, le genre chaâbi notamment, Malya Saâdi, artiste pétrie de qualités, a livré une prestation pleine, rendue avec beaucoup de métier et de savoir-faire, saisissant d'entrée les atmosphères glaciales d'un réceptacle quasi vide, contrainte majeure pour un artiste, qu'elle surmontera dès son apparition sur scène, avec son talent d'oratrice et sa spontanéité d'interprétation avec une voix suave à la large tessiture.

Soutenue par Rédo Slow Hand à la basse, Nazim Benkaci à la batterie, Zakaria Ghazi à la percussion, Bob Mattallah à la guitare, Tarek Kadem au

clavier et Mehdi Ferhat à la mandole et à la direction artistique, Malya Saâdi a étalé, 75 mn durant, une dizaine de pièces, entre compositions et reprises dans une fusion des genres intelligente, alliant cadences binaires et ternaires de différents horizons, que l'assistance a hautement apprécié. Choissant de commencer par *Ya wrida*, chanson que son père, le célèbre chanteur chaâbi, H'Cissen Saâdi, artiste aux vocations artistiques multiples, lui a écrite et composée, Malya a voulu rappeler que son art s'inscrivait dans l'élan d'une tradition familiale très présente en elle.

Très applaudie par l'assistance, l'artiste a entonné entre autres pièces, *Ya b'har*, *La mauvaise réputation* du grand Georges Brassens (1921-1981), reprise en 6/8, *Sobhane Allah Yaltif* du Cheikh El Hadj M'Hamed El Anka (1907-1978) au texte écrit par le grand poète Mustapha Toumi (1937-2013), *Ki liyoum, ki z'mane*, *Mani Barrani* (nostalgique), *My Way* de Frank Sinatra (1915-1998), reprise en version espagnol, *Leila* (avec une transition gnawi) et *Chilet laâyani*, reprise en chœurs par les spectateurs.

Cédant au déhanchement entre cadences, chaâbies, salsa (aux arrangements jazés), berouali, rumba, raï, et autres, le public, séduit par l'artiste, a savouré tous les moments du spectacle dans l'allégresse et la volupté, passant naturelle-

ment d'un genre musical à un autre dans des arrangements brillamment conçus. Affichant des airs de complicité (clins d'œil et sourires), les musiciens ont montré durant tout le concert, l'étendue de leurs talents respectifs, lors d'un thème musical plein notamment, où Malya Saâdi a eu à présenter chacun d'eux après un tour d'improvisation endiablé.

Partie en France à 14 ans, Malya s'inscrit très tôt dans plusieurs cycles de formations musicales et finit par acquérir une base classique tout en se nourrissant de nouvelles influences de genres différents. Elle fera très vite partie de plusieurs groupes, Lastimeli, notamment, dirigé par Chico des Gipsy King, avec lequel elle connaîtra la scène durant trois ans, pour se voir invitée plus tard, en 2003, à participer au Festival de la femme algérienne.

Comptant jusqu'à présent un seul CD à son actif, *Ya b'har* (2013), Malya Saâdi, qui projette la sortie d'un nouvel opus en 2019, se produit régulièrement en Algérie depuis 2012, son dernier concert datant de juin 2018 à la salle El Mouggar, à Alger. Le concert de Malya Saâdi a été programmé à l'Esplanade des Sablettes par l'Etablissement Arts et Culture pour une représentation unique.

"Rencontres annuelles Méditerranée Afrique des jeunes écrivaines"

La manifestation des Rencontres annuelles Méditerranée Afrique des jeunes écrivains ont débuté samedi à Alger avec la participation de 40 écrivaines algériennes et plusieurs professionnelles du livre, éditrices et libraires, pour évoquer les femmes dans l'édition.

Organisées sous l'égide du ministère de la Culture, ces rencontres ambitionnent de devenir une "plateforme de réflexion autour du féminin dans la littérature et les métiers qui lui sont consacrés" en plus de mettre en avant la littérature algérienne "produite par des écrivaines vivant et travaillant en Algérie ou s'illustrant à l'étranger", indiquent les organisateurs. Cette manifestation, dont l'inauguration a été marquée par la présence du ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, mettra en

lumière le parcours de plusieurs femmes auteures algériennes comme Lynda-Nawal Tebbani, Amira-Géhanne Khalfallah, Saliha Laradji, Ouarda Cherifi, Lynda Koudache ou de Naima Guerziz. Un atelier sera également réservé à un bilan de la situation du neuvième art en Algérie et au manque d'enthousiasme des éditeurs pour la bande dessinée. Invitée d'honneur de cette première édition, l'écrivaine française d'origine algérienne Faïza Guène, qui avait publié en 2004 "Kiffe Kiffe demain", traduit vers 26 langues différentes, animera une rencontre sur l'avenir de l'écriture et les espoirs à entrevoir pour l'écrivaine algérienne.

Des auteurs comme Lynda Chouiten, Amal Bouchareb, Neciba Attalah, Hanane Bouraï, Malika Fecih ou encore Lynda Handala animeront une rencontre sur la liberté dans l'œuvre littéraire, alors qu'une autre rencontre sur la traduction réunira Rabia Djelti, Assia Baz, Selma Challal, Yasmina Brihoum ou encore Samira Bendris et Sandra Triki qui raconteront leurs expériences respectives. A la faveur de cette rencontre, un nouveau prix littéraire portant le nom de la romancière et psychiatre algérienne Yamina Mechakra (1949-2013), auteure de "La grotte éclatée" (1979) et de "Arris" (1999), sera lancé le 2 septembre et attribué par un jury exclusivement féminin présidé par Rabia Djelti pour la langue arabe, Lynda Koudache pour Tamazight et Maïssa Bey pour la langue française.

Outre les ateliers et rencontres, une librairie sera installée au niveau de la Bibliothèque nationale pour permettre aux écrivains d'aller à la rencontre de leurs lecteurs.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Chlef
Numéro NIF-de l'OPGI de Chlef : 099602019058027

Mise en demeure N°01

En application des dispositions de l'article 112 du décret présidentiel n°10/236 du 07 Octobre 2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics et de l'arrêté du ministère des finances du 28 Mars 2011 fixant les mentions à porter dans la mise en demeure et les délais de sa publication.

En vertu du marché de réalisation de 60/120/1040/1760/2000 logements publics locatifs (LPL) sis à AIN MERAIN -Wilaya de Chlef LOT N° 30 TCE sauf VRD, approuvé en date du 12/02/2017 sous le visa N°6/2016, conclu entre l'OPGI de Chlef et l'entreprise SARL ECOB MIRAINI ABDELKADER.

Vu l'ordre de service de démarrage des travaux N°01 enregistré sous le N° 30, établi et notifié par l'entreprise en date du 15/02/2017.

Vu le délai contractuel de réalisation de ce projet proposé de 24 mois.

Vu l'ordre de service de arrêt des travaux N°02 enregistré sous le N° 30 bis, établi et notifié par l'entreprise en date du 16/02/2017 motif jusqu'à la régularisation de la situation de terrain.

Vu la régularisation de la situation de terrain.

Vu la correspondance établi par l'office N° 6060 en date 30/10/2017 pour la reprise des travaux dans un délai de 24 heure notifier par un l'huissier de justice en date du 28/01/2018.

Vu l'ordre de service de reprise des travaux N°03 enregistré sous le N° 18, établi et notifié à l'entreprise en date du 12/02/2018 par un l'huissier de justice.

Considérant qu'à ce jour aucun des engagements n'a été respecté et que l'entreprise n'a pas repris les travaux au niveau de ce projet, est mise en demeure pour :

- Reprendre les travaux au niveau de l'ensemble des bâtiments du projet.
- Prendre toutes les dispositions nécessaires pour redynamiser le chantier ceci par le renforcement en moyens humains (main d'œuvre qualifiée), de matériel et matériaux nécessaires pour permettre l'achèvement de ces travaux dans les meilleurs délais.

Un délai de **Huit (08) jours** à compter de la première publication de cette mise en demeure dans le BOMOP ou dans la presse est accordé à l'entreprise pour satisfaire aux dispositions de la présente mise en demeure, dépassé ce délai l'office se verrait dans l'obligation de prendre toutes les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur et définies dans le

Midi Libre n° 3488 - Lundi 10 septembre 2018 - Anep 827 156

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de LAGHOUAT

Direction de la Formation et de l'enseignement Professionnels

Cite Oisis Nord LAGHOUAT

NIF : 000003019009950

AVIS D'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALE N°05/2018

Conformément à l'article 44 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics Le wali de la LAGHOUAT représenté par Directeur de la Formation et de l'enseignement Professionnels, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale pour fournisseur des équipements du projet : Réalisation et Equipement d'un Centre de Formation Professionnelle et d'Apprentissage (CFPA) de 300 postes/60 Lits Sebgag

Equipements selon les lots suivants :

- Lot Equipement scolaire ; administratif et climatisation - Lot Equipement dortoir
- Lot Equipement rectofoire + cuisine + foyer - Lot Equipement informatique

Première Condition de qualification: Les entreprises intéressées par cette déclaration, qualifiées et intéressées (producteurs, grossistes et importateurs) peuvent retirer le cahier de charges auprès de la direction de la Formation et de l'enseignement Professionnels De La Wilaya De Laghouat

Présentation des offres :

Les offres doivent être présentées sous plis fermé et cacheté avec mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale pour :

achat.....

Comporte trois plis séparés et cachetés dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sur lesquels est indiqué la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public :

Dossier de candidature : contient déclaration de candidature et probité et les pièces désignés au cahier des charges.

Offre technique : contient le cahier des charges signé, daté et portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté », déclaration à soucrire tout document permettant d'évaluer l'offre technique - Note Justification Préliminaire- engagement du période de garantie- engagement de durée de l'approvisionnement - engagement services après vente . Lot équipement rectofoire , Cuisine et Foyer - Catalog .

Offre financière : contient la lettre de soumission , le bordereau des prix unitaires (PBU) , le détail quantitatif et estimatif (DQE) et décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF)

La durée de préparation des offres et lieu de dépôt : La durée est fixée à 10 jours à compter de la date de la première parution du présent avis sur les quotidiens nationaux ou BOMOP

Les offres doivent être déposés à la direction de la Formation et de l'enseignement Professionnels De La Wilaya De Laghouat à (13.30mn) sous un enveloppe qui doit être anonyme et ne portant que le mention suivante : « avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale n°...../2018

achat

Délai de validité des offres : Les entreprises soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 10 jours + 03 mois de préparation des offres

L'ouverture des plis dossier de candidature, technique et financière : se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à (14h :00mn) en séance publique à la direction de la Formation et de l'enseignement Professionnels cité oasis Nord Laghouat Cet avis tient lieu d'invitation.

Midi Libre n° 3488 - Lundi 10 septembre 2018 - Anep 827 219

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'Enseignement Supérieur
Et de la Recherche Scientifique
Office National des Œuvres Universitaires
Direction des Œuvres Universitaires de Sétif
Résidence Universitaire Meriem bouatoura -setif
Numéro d'identification fiscale : 000819015077930
Adresse 2eme pole Universitaire el Bez -Setif

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITES MINIMALES N : 01/ R.U.M.B /2019
AYANT POUR OBJET LE GARDIENNAGE ET DE SECURITE DU SITE DE -RESIDENCE
UNIVERSITAIRE Meriem bouatoura -SETIF
DURANT L'ANNÉE 2019

La Résidence Universitaire Meriem bouatoura -Sétif établissement public à caractère administratif lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales en vue du gardiennage et de sécurité du site de la Résidence Universitaire Meriem bouatoura -Sétif durant l'année 2019.

Conformément aux dispositions de l'article 34 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le marché a commandes porte sur une durée d'une année renouvelable.

La durée du marché a commandes ne peut excéder cinq (5) ans.

I- Conditions de participation à l'appel d'offres :

Peut soumissionner pour la réalisation des prestations faisant l'objet du présent cahier des charges ,toute personne physique ou morale, ayant la qualité de gardiennage et de sécurité et répondant aux condition suivant: Les entreprises agréées et possédant les autorisations réglementaires dans le gardiennage et la sécurité des sites fourni par le ministère de l'intérieur et collectivités.

- Le chiffre d'affaires moyen des trois dernières années doit être supérieur à 10.000.000 ,00 DA.
- Une attestation de bonne exécution et au moins une durée des services dans lequel pas moins de 06 mois vise par un établissement public d'un montant supérieur ou égale à 4284000.00DA

II-lieu de retrait du cahier des charges :

Les candidats intéressés peuvent, directement ou par le biais de représentants dûment mandatés par leurs soins, retirer le cahier des charges relatif à cet appel d'offres, à l'adresse figurant ci-dessous, contre remise d'un récépissé de versement, au régisseur de la résidence Universitaire Meriem bouatoura - Setif ,de la somme de mille dinars algériens (3000 DA) non remboursable ,représentant les frais de documentation et de reprographie.

III. Document constitutif de l'offre :

Conformément aux dispositions présidentiel n°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment son article 67 : Les offres être établies sans rature ni surcharge.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

1-Dossier de candidature :

-déclaration de candidature remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges

-Une déclaration de probité remplie, datée et revêtue du cachet et de la signature du soumissionnaire, selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges

- les statuts pour les sociétés ;

- les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise ;

-tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires:

a/Capacités professionnelles: copier du registre de commerce.

b/capacités financières: copier des bilans financiers certifiés par un Commissaire aux comptes ou les déclarations d'impôts (c20) DES (03) trois Dernière année soit (2015-2016-2017)

c/capacités techniques:

- les copies des attestations de mise à jour en vers les organismes de sécurité sociale (CNAS et CASNOS) en cours de validité.
- PV de constat établi par un huissier de justice qui prouve le fonctionnement des matériels établi à partir de la date d'avis d'appel d'offres.
- Acte de propriété ou bail de location du siège sociale de l'entreprise.
- liste nominative de personnel (20agents) portant leurs dates de naissances signées par le gérant.
- Une copie de l'agrément d'activité fourni par le ministère de l'intérieur et collectivités.
- Les attestations et les qualifications qui prouvent l'expérience professionnelle dans le domaine de la sécurité et gardiennage des agents conformément à la liste nominative.
- Certificat de dépôt légal pour les comptes sociaux 2017.

Référence professionnelle : les attestations de bonnes exécutions des (03) cinq dernières années portant sur des prestations de gardiennage et de sécurité vise par des établissements publics d'un montant supérieur ou égale à 4284000.00DA par attestation.

Le dossier de candidature doit être inséré dans une enveloppe à part, cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, et ne comportant que les mentions suivantes :

2-Offre technique :

L'offre technique doit comprendre ce qui suit:

- La déclaration à soucrire dument remplie datée et signée en originale (selon modèle joint)
- le présent cahier des charges revêtu, en sa dernière page, à l'endroit indiqué à cet effet, du cachet et de la signature du soumissionnaire, précédés de la mention manuscrite «Lu et accepté»

3-Offre financière :

L'offre financière doit comprendre ce qui suit :

- Une lettre de soumission dument remplie datée et signée en originale (selon modèle joint).
- e détail qualitatif et quantitatif datée et signée en originale.
- Un tableau des prix unitaires datée et signée en originale.

IV. PRESENTATION DES OFFRES

Les trois enveloppes comportant (le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière) doivent être insérées dans une enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales N°: 01/R.U.M.B /2019

Ayant pour objet : le gardiennage et de sécurité du site de -résidence universitaire Meriem bouatoura Sétif Durant l'année 2019

V. Durée préparation des offres :

La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours**, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres au bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse.

VI. Date et heure limite de dépôt des offres :

La date dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, telle qu'indiquée ci-dessus, de 8H00 à 14H00 (article 13 du cahier des charges)

VII. Lieu de dépôt des offres :

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

2eme Pole Universitaire El Bez -Résidence Universitaire Meriem bouatoura -SETIF-

VIII. Ouverture des plis :

L'ouverture des plis en séance public, en présence de l'ensemble des soumissionnaires intéressés, aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à l'adresse sus indiquée à :14:00heures. (article 18 du cahier des charges)

IX Durée de validité des offres : pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de trois (03) mois et ce, à compter de leur dépôt.

LE DIRECTEUR

Midi Libre n° 3488 - Lundi 10 septembre 2018 - Anep 25 111 028

FOOTBALL, QUALIFICATIONS CAN-2019

Les Algériens auraient pu faire mieux, si...

Conscient de la difficulté de la tâche des joueurs dans un match émaillé de bousculades des supporters, le sélectionneur national Djamel Belmadi n'a pas placé la barre très haut en matière de résultat et confirme que "le match nul est suffisant" dans de telles conditions.

PAR MOURAD SALHI

Ce match a drainé les grandes foules, à tel point que les tribunes du stade d'Indépendance n'ont pas pu contenir tout le monde, ce qui a provoqué des bousculades dans les tribunes, ayant contraint plusieurs supporters à trouver refuge

Belmadi "On peut faire mieux"



C'est un Djamel Belmadi ayant perdu la voix tellement il a crié durant la rencontre qui a répondu aux questions des journalistes après le match nul entre la Gambie et l'Algérie.

"On était venus pour prendre les trois points mais les conditions étaient difficiles sans parler de tout ce qui s'est passé avant la rencontre. Nous ne sommes pas complètement satisfaits du résultat mais l'attitude des joueurs était parfaite malgré tout ce qui s'est passé autour du match et les conditions du jeu qui ne facilitaient pas les choses. On a trouvé une équipe de Gambie qui a joué avec ses qualités mais on n'a pas trouvé plus de failles pour marquer d'autres buts. J'ai mis les joueurs devant leurs responsabilités, en leur demandant s'ils étaient capables de jouer dans ces conditions et qu'on comprendrait tous que certains ne puissent pas être complètement confiants en raison de l'insécurité qui régnait dans le stade. Mais au final, ils ont tous répondu présents et ils ont décidé de jouer. C'était leur décision et je les en félicite." **M. S.**

sur la main courante.

Le président de la Fédération algérienne de football, Kheïredine Zetchi, a, dès lors, saisi son homologue gambien et le commissaire au match pour leur dire qu'il refusait de jouer dans ces conditions. "C'est impossible de jouer dans de pareilles conditions", a-t-il déclaré, avant d'être rassuré par les dirigeants locaux ainsi que le commissaire au match.

Pendant le match, rien n'a été signalé mais les joueurs, notamment algériens, ont évolué avec la peur au ventre. Ce qui a influencé négativement sur le niveau de la rencontre. "Il faut que je vous précise que nous avons abordé cette rencontre avec la ferme intention de repartir avec la victoire. Je dois dire aussi que les conditions d'avant-match étaient très difficiles en raison de l'envahissement du terrain ainsi que l'état catastrophique du terrain. J'avoue aussi que je ne suis pas totalement satisfait du résultat, mais l'attitude des joueurs a été parfaite en décidant de jouer le match quelles que soient les conditions", a indiqué Belmadi.

Et d'ajouter : "Avec toutes les conditions qui régnaient autour, mon équipe a su comment gérer les choses. Je voudrais aussi vous préciser que lorsque le match a été retardé, j'ai demandé aux joueurs s'ils peuvent jouer dans de pareilles conditions. Ce sont les joueurs qui ont décidé de jouer, c'est leur décision et je les félicite pour leur courage", a-t-il ajouté.

Pour ce qui concerne le niveau technique de la rencontre et surtout de son équipe, le sélectionneur national avoue qu'il aurait pu être meilleur si les conditions étaient favorables. "Le match a été retardé de presque deux heures. Pendant toute cette période, tout le monde était indécis. Et puis,



évoluer sur un terrain où la main courante est remplie de supporters n'est pas évident. Et puis l'équipe adverse refusait de jouer en se contentant uniquement de contres. Nous n'avons pas trouvé plus de failles pour marquer plus de buts", a-t-il expliqué.

Le capitaine d'équipe des Verts, Yacine Brahimi, s'est montré satisfait du résultat, vu les conditions du match. "Les conditions de jeu étaient très compliquées, notamment la pelouse qui était impraticable. Mais nous ne sommes pas là pour nous plaindre. Je tiens à mettre l'accent sur la solidarité entre les joueurs aujourd'hui. Tout le monde a répondu présent", a-t-il dit lors d'un point de presse après le match.

Il faut dire que notre équipe nationale a marqué à un moment idéal, en début de seconde période, mais, malheureusement, la joie n'a duré que 30 secondes, avant que les Gambiens

réussissent à remettre les pendules à l'heure. Des choses restent à travailler par le nouveau sélectionneur national dans l'avenir. Le point positif de ce match reste la solidarité des joueurs sur le terrain. Ce qui confirme la réussite du discours du coach Belmadi.

L'Algérie évolue dans le groupe D en compagnie également du Bénin, la Gambie et le Togo. Après ce match nul et une victoire à domicile contre le Togo, l'Algérie totalise quatre points. Lors de la troisième journée, les Verts auront l'avantage de recevoir sur leurs bases de Mustapha-Tchaker de Blida le Bénin le mois d'octobre prochain en aller-retour. Au mois de novembre, Soudani et ses coéquipiers se déplaceront au Togo. La dernière journée des éliminatoires est, quant à elle, prévue en mars 2019 et l'Algérie accueillera la Gambie.

M. S.

Réactions de joueurs

Brahimi : "Nous sommes déçus par ce match"

Le nouveau capitaine d'équipe, Yacine Brahimi, a déclaré dans un point de presse d'après-match : "Les conditions de jeu étaient très compliquées, notamment la pelouse qui était impraticable. Mais nous ne sommes pas là pour se plaindre. Notre objectif était de gagner, ce qui fait que nous sommes déçus par ce résultat." Et d'ajouter : "Tout le monde a répondu présent. Des matchs pareils, joués dans des conditions très compliquées, se jouent sur des détails, même si nous avons eu l'opportunité de pouvoir marquer."

Bounedjah : "Nous avons adopté un plan offensif"

Auteur du seul but de la sélection nationale, Baghdad Bounedjah a déclaré en fin de match : "Nous avons joué dans des conditions extrêmement difficiles. Attendre une heure et demie pour jouer n'était pas facile à gérer, mais nous avons relevé le défi avec ce match nul qui nous satisfait." Et d'ajouter : "Nous avons adopté un plan offensif pour l'emporter, mais l'état de la pelouse ne nous a pas permis de développer notre jeu."

Bensebaïni : "Nous avons hésité sur le but"

Le défenseur algérien Ramy Bensebaïni est revenu sur la difficulté de jouer en Afrique : "Nous étions des hommes sur le terrain. L'Afrique ne nous fait pas peur maintenant. Ce qui s'est passé ne nous a pas déconcentrés, bien au contraire, ça nous a motivés pour tout donner." et d'ajouter : "Pour ce qui est du but encaissé, eh bien il y a eu une hésitation qui nous a coûtés cher car nous ne nous sommes pas parlé."

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 WILAYA : TAMANRASSET
 CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE : IN SALAH
 DAIRA : IN SALAH
 COMMUNE : IN SALAH
 Numéro fiscale : 098211080015257

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

La commune IN SALAH (sise au centre ville) lance un appel d'offre pour assurée les services ci-cité

Appel d'offre	
N°	Projet
06/2018	Le transport scolaire durant 2018 et 2019 Lot 01 : Igosten - Hassi lehdjar - Sahla est Lot 02 : Barka 1 - Zawiya - Deghimsha Lot 03 : Sahla ouest - Bennou - Barka 4

Les opérateurs publics intéressés par le présent avis d'appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès de service de programmation économique (commune In Salah) contre paiement d'un reçu d'un montant non remboursable de : **4000.00 DA.**

Les offres est constitués de :

1-Le dossier de candidature :

- Déclaration de candidature + déclaration de probité
- Statut d'entreprise + les documents habilitant les personnes à engager au non d'entreprise
- Registre de commerce portant le code d'activité voulu
- Liste des moyens matériels (carte grise + assurance)
- Liste des moyens humains justifier par les diplômes et mise à jour CNAN

Le reste des documents demandés sont détaillés dans le cahier des charges

2-L'offre technique :

- Déclaration à souscrire - un mémoire technique justificatif
- Cahier des charges (offre technique proprement dite) portant la mention manuscrite « **lu et accepté** »

3-L'offre financière :

- Lettre de soumission - Bordereau des prix unitaires - Devis quantitatif et estimatif
- La décomposition du prix global et forfaitaire

NB. : Tous documents à fournir devraient être signé, cachet et valides à la date de dépôt des offres.

Les dossiers sont insérés en enveloppes séparées et cachetées, portant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi la dénomination des dossiers selon le cas et sont mises dans une enveloppe cachetée et anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°...../2018 - PROJET.....
A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES

La durée de préparation des offres est fixée de : **16 jours** à compter de la première parution de cet avis dans le (BOMOP) ou la presse.

Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres de **08h:00 à 10h:00**, au niveau de service de programmation économique (commune In Salah).

L'ouverture des plis aura lieu le même jour à **10h:05** au siège de la commune en séance plénière. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prolongée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres durant **120 jours** à compter de la date de dépôt

Midi Libre n° 3488 - Lundi 10 septembre 2018 - Anep 826 476

MIDI
 Quotidien national d'information



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

REPUBLIQUE ALGERIENNE
 DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 DE LA WILAYA DE TISSEMSILT
 N° 64/BM/2018

Numéro d'identification fiscale 000138019003356

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCES DE CAPACITÉS MINIMALES N°64/2018

La Direction des équipements publics de la wilaya de Tissemsilt lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigences des capacités minimales pour :

Projet : Réalisation d'une unité républicaine de sécurité avec 04 ligements astreinte et acquisition d'un groupe électrogène à Tissemsilt

-Lot n°02 : Foyer, poste de garde et chenit.

Tous les soumissionnaires qualifiés disposant de moyens matériels humains et financiers nécessaires à la réalisation des travaux objet du présent cahier des charges. Peuvent retirer le cahier des charges, à l'adresse suivante :

Direction des équipements publics (Bureau des marchés), extension siège de la wilaya (05 Directions) Rue Frères Hamdi siège de la Wilaya, Tissemsilt.

Les offres seront accompagnées des pièces suivantes :

La première enveloppe représente le dossier de candidature et contient :

- *une déclaration de candidature datée et visée
- *une déclaration de probité datée et visée
- *les statuts pour les sociétés
- *les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- *tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants
- *Certificat de qualification et classification de l'entreprise en cours de validité
- Catégorie QUATRE (04) et plus activité principale Bâtiments**
- *Bilans des trois dernières années visés par service des impôts
- *Références professionnelles délivrées par le maître de l'ouvrage
- *Liste des moyens humains et matériels
- *Registre de commerce
- *Mise à jour CNAS, CASNOS et
- *Un extrait du casier judiciaire du gérant
- *Les références bancaires (solvabilité)
- *L'instruction aux soumissionnaires CCAG et le CPS signé et paraphé
- *Carte d'immatriculation fiscale
- *Extrait de rôle néant ou échéancier
- *Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés délivré par le CRNC en cours de validité) à défaut l'offre du soumissionnaire sera rejeté

La deuxième enveloppe représente l'offre technique et contient :

- *Une déclaration à souscrire datée et visée
- *Planning d'exécution de travaux
- *Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite (lu et accepté)
- *Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé

La troisième enveloppe représente l'offre financière et contient :

- *La lettre de soumission datée et visée
- *Le bordereau des prix unitaires
- *Le devis quantitatif et estimatif

La date de dépôt des offres est fixée **au quinzième (15) jours** à compter de la date de première parution de l'avis dans la presse ou le BOMOP avant **12h00**. Les offres seront déposées pour pli porteur chez l'acquéreur à l'adresse ci-après : **Direction des équipements publics à Tissemsilt, extension siège de la wilaya (05 Directions) rue Frères Hamdi Siège de la Wilaya Tissemsilt.**

Les soumissionnaires soumettront leurs offres en triple enveloppe séparées et cachetées la première contenant l'offre de candidature, la deuxième contenant l'offre technique et la troisième contenant l'offre financière, introduites dans une enveloppe extérieure cachetée et anonyme ne portant que les mentions suivantes :

Appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales

Projet : Réalisation d'une unité républicaine de sécurité avec 04 logements astreintes et acquisition d'un groupe électrogène à Tissemsilt

Lot n°02 : Foyer poste de garde et chenit

« **Soumission à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres** ».

Les offres seront valables pendant **quatre-vingt jours (90 jours)** après remise des offres.

L'ouverture des offres techniques, financières et les dossiers de candidatures se fera en séance publique le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite de dépôt des offres à **14h** au siège de la direction des équipements publics de la wilaya de Tissemsilt.

Cuisine

Chien de mer sauce rouge



Ingrédients :

1kg de chien de mer en tranches
1 gousse d'ail
1 piment
1 pincée de cumin
1c. à café de Paprika
3 c. à soupe d'huile
Sel, poivre

Préparation :

Laver les tranches de chien de mer, les couper en deux ou en 3. Les Mettre dans une marmite.
Faire une petite sauce avec l'ail écrasé, piment, poivre noir, cumin, paprika, sel. Arroser d'huile et faire revenir dans une petite casserole pendant 10mn.
Verser la sauce sur le poisson, recouvrir d'un demi litre d'eau et laisser cuire à feu doux pendant 30mn.

Fondant au citron



Ingrédients :

200 g de beurre mou
150 g de sucre
200 g de farine
4 oeufs
1 citron
1 pincée de sel

Préparation :

Faire bouillir une petite casserole d'eau. Laver, sécher le citron et prélever le zeste. Plonger les zestes 1 min dans l'eau bouillante, les égoutter puis réserver. Presser le jus du citron
Préchauffer le four th 5/6 (160°)
Dans un récipient, travailler le beurre ramolli au fouet jusqu'à ce qu'il prenne une consistance crémeuse, ajouter le sucre en pluie, sans cesser de fouetter. Séparer les blancs des jaunes d'oeufs. Dans le récipient de beurre, incorporer au fouet les jaunes un à un. Incorporer la farine à la spatule et enfin les zestes et le jus de citron
Monter les blancs en neige avec le sel puis les incorporer délicatement à la pâte
Beurrer un moule à manqué et verser la pâte
Enfourner et faire cuire 35 min (respecter le temps de cuisson pour que le gâteau soit fondant)
Démouler le fondant au citron sur une grille
Servir tiède ou refroidi

COUPES DE CHEVEUX Astuces "anti-âge"

Gagnez quelques années grâce à votre coupe de cheveux, c'est possible. Adoptez la bonne coupe et la couleur qu'il vous faut pour dissimuler quelques rides et redonner de l'éclat à votre visage. Suivez les conseils « anti-âge » et offrez-vous, un véritable coup de jeune, en quelques coups de ciseaux.

La bonne coupe

Il faut ni faire trop court, ni trop long :

On opte pour la mi-longueur. On va coordonner la structure de la coupe avec les notions de visage. En effet, avec les années, la peau perd de l'élasticité, on va donc créer des volumes avec des jeux d'ombre et de lumière pour essayer de masquer les rides. L'idée, c'est de travailler des coupes naturelles et des dégradés afin d'adoucir le visage et d'éviter d'endurcir les traits.

Peut-on oser du très court passé un certain âge ?

On évite la coupe à la garçonne. En effet, le court accentue les lignes dures et met le visage à nu. On gardera donc des bases effilées qui vont créer du relief. Finalement, le visage sera adouci et affiné.

Le long jusqu'à quel âge ?

Le long est à éviter à partir d'un certain âge. On préfère le mi-long avec un effet dégradé qui permet de travailler des lignes plus légères autour du visage, comme par exemple des mèches qui corrigent les endroits les plus disgracieux.

La frange

À partir de 40 ans, on optera plutôt pour des mèches en mouvement qui cachent le front. On peut, par exemple, créer des mouvements courts sur l'avant qui cacheront les rides du visage.

La bonne couleur

Naturellement, le métabolisme humain fait que le cheveu s'éclaircit avec l'âge. Ce qui, finalement, adoucit le visage qui a tendance à s'endurcir naturellement avec le temps.

La couleur peut aussi permettre d'éclaircir les cheveux afin d'adoucir encore plus les traits. On peut aussi opter pour des



colorations chaudes, dorées et cuivrées. Cependant, on évite de travailler sur des colorations uniformes, et on préfère la bicoloration pour créer une couleur douce et naturelle tout en relief.

Les couleurs à éviter :

les extrêmes comme le noir profond, les blonds très platines, le rouge, le violet trop intense.

Peut-on oser garder les cheveux gris sans faire grand-mère ?

Oui à certaines conditions :

-On ne garde pas les cheveux blancs sur des cheveux longs car le blanc serait trop important par rapport au visage.
-Il faut que le blanc soit beau et entretenu car le blanc devient vite jaune et terne.

MAIN VERTE

Des roses miniatures au balcon

cons est la sécheresse imposée aux plantes si l'arrosage est différé. Une plante qui peut étaler ses racines dans le sol peut aller chercher l'humidité assez loin; ce n'est bien sûr pas le cas d'une plante en pot : si la terre du pot est sèche, c'est sec !

Bien acheter

Il se trouve fort heureusement des variétés de rosiers qui supportent bien la sécheresse. Préférez les roses miniatures : le pied a des besoins moindres, et la taille des fleurs est esthétiquement plus adaptée à un contenant et un espace réduit.

Plantation

Disposez au fond du pot une couche de gravier ou de billes d'argile expansée pour assurer un bon drainage, essentiel pour ne pas risquer le pourrissement des racines.
Vous planterez le rosier dans un mélange à part égales de terreau, de compost et de terre de jardin.

Entretien

Veillez à arroser régulièrement (sensiblement 2 fois par semaine en été), mais laissez sécher la terre entre 2 arrosages.
Ne surtout pas tomber dans le piège des petits arrosages quotidiens, qui maintiennent la motte humide et ne valent rien.



Il est possible d'agrémenter un coin de balcon avec de jolis rosiers miniatures. Avec un bon départ et des soins réguliers, vous arriverez à les garder d'une année sur l'autre...

Une contrainte : la sécheresse

La principale contrainte apportée par les cultures en pot sur les bal-

Trucs et astuces

Roseaux qui se maintiennent bien



Si vous avez cueilli des roseaux, pulvérissez, sur leurs duvets, de la laque à cheveux. Ils se maintiendront mieux.

Narcisses, iris, des fleurs toxiques



Ce sont de belles empoisonneuses. En effet, elles rejettent une substance toxique pour les autres fleurs. Si vous voulez faire un bouquet avec ces fleurs, mettez-les dans un vase séparé.

Eviter que le mimosa et les lilas ne se fanent



Pour éviter qu'il ne se fane trop vite, écrasez le bout du rameau avec un marteau et mettez en vase. Il durera plus longtemps. Le mimosa et les roses subiront le même traitement.

Prolonger la vie des coquelicots, dahlias, pivoines



Prolongez la vie de vos dahlias, coquelicots, pavots, pivoines, en brûlant sur quelques millimètres le bout de leurs tiges.

Mots Fléchés N°3669

perte de valeur mal vêtue	↓	mise en plis barbiche	↓	coup de tampon jolie fleur	↓	voiture-lit champ clos	↓	femme de pouvoirs lanques celtiques	↓	elle lance des navettes	↓	cancaner riposté	↓
										bel emplumé élimera			
mal entretenues fruits de mer	→												
									détruit aériens				
appât ancien accord	→					lu péniblement phénomène	→				amour d'avare fouqueuse		
		collera quider	→			col des Alpes stimuler	→						actions néfastes
atome chargé généreuse	→			Avant l'ONU. crèverait	→			conserve bruit de tambour	→				
						géant de contes dénaturen	→				sévère ville de Russie		
titane en réaction surannées	→		promontoire de même	→				enqin de querre paisible	→				bouclier de cou-turière
										explore c'est le strontium			
rats musqués obstiné	→										tournant de skieur surfaces		
								élégance joueuse	→				
son pilier boit trop	→	sort de la mer inquieterez	→							Amour de Zeus trompait		indium au labo mot de prière	→
													inanimité
			roue de poulie embras-sais	→				petit oiseau brun rouge	→				
outil de ménage	→	biarré femelle prolifique	→								posses-sif tamiser		
						égrener être sans esprit	→						
sucs de salades tissu de siège	→							bébé fleuve support de quille	→				surplus
					trop gros	→							
enjouée esprit supérieur	→												
								lieu de mouillage existes	→				la copine d'avant âge géo-logique
													mot de liaison
bout d'écorce parfumé	→							anciens prophètes ruses	→				

SUDOKU N°3669 **SOLUTION SUDOKU N°3668** **SOLUTIONS MOTS FLECHES 3668**

3			5	8			2
9		2		6		1	
8		9	3			7	
5			4	9		6	8
	9				3		
3	8		5	1		2	
	1		2	4			6
	2		7	3		4	
9		1	6			8	

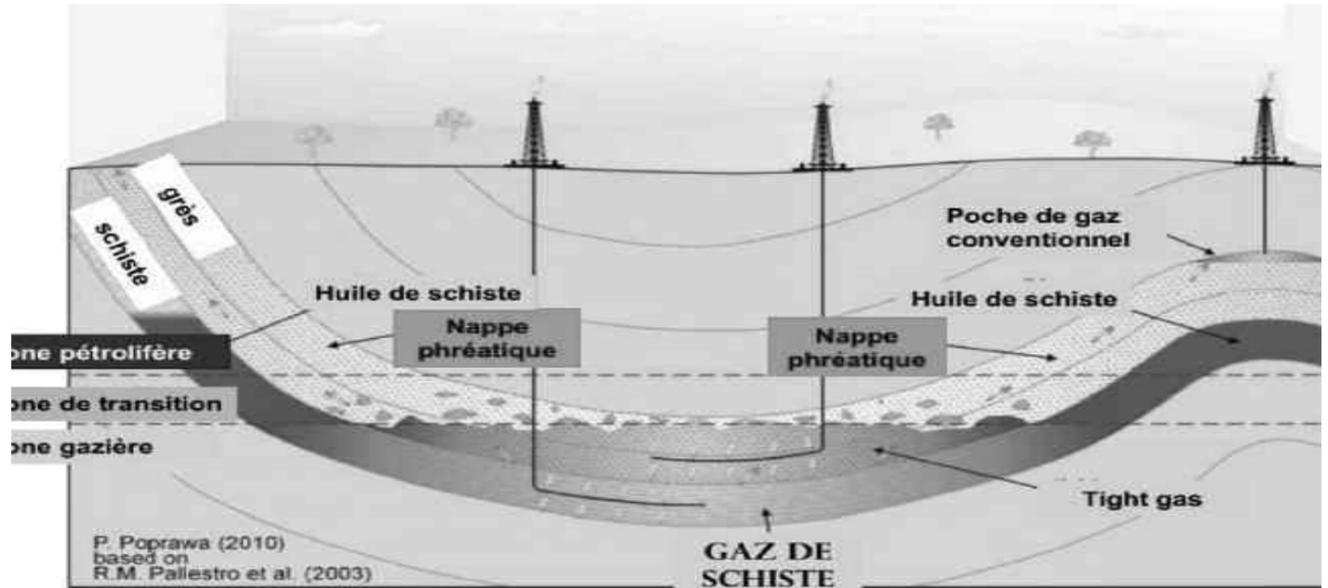
2	5	1	8	7	9	3	6	4
4	9	3	1	6	2	5	8	7
6	7	8	4	5	3	9	2	1
8	2	9	5	4	7	6	1	3
3	1	4	2	8	6	7	9	5
7	6	5	9	3	1	2	4	8
9	8	7	3	2	4	1	5	6
5	3	2	6	1	8	4	7	9
1	4	6	7	9	5	8	3	2

T	B	L	S	P	E	O		
S	H	E	R	L	O	C	K	H
A	M	A	I	G	R	I	E	S
P	L	A	I	R	E	A	L	E
A	S	S	E	R	V	I	E	A
A	S	C	E	S	E	T	E	M
S	U	R	N	A	S	U	E	N
V	O	L	A	N	T	E	S	R
T	A	I	E	R	E	U	S	S
C	H	I	E	N	D	E	N	T
E	N	E	O	N	S	E	S	S
T	R	O	T	S	T	E	N	O
A	R	P	E	S	A	L	E	R
E	P	I	E	R	E	Z	G	E
I	G	U	E	T	E	T	R	I
T	E	I	N	T	E	R	A	F
N	E	P	O	S	T	E	E	O
P	R	E	C	H	A	S	O	U
U	T	U	R	B	A	N	A	L
D	E	V	E	R	S	A	I	F
R	U	S	E	S	C	A	S	S

L'Algérie en tête des pays où l'extraction de pétrole produit le plus de gaz à effet de serre

Les méfaits sanitaires et climatiques de la combustion du pétrole et des carburants qui en sont dérivés sont bien connus : formation d'oxydes d'azote toxique pour les voies respiratoires, libération dans l'atmosphère de gaz à effet de serre...

Ce qui est moins connu, en revanche, c'est que le seul processus de production, de transport et de raffinage du pétrole produit, à lui-seul, de 15 à 40 % des émissions totales ! Mais pour les limiter, encore fallait-il pouvoir distinguer les bons des mauvais élèves. C'est désormais chose faite grâce à cette étude dans laquelle des spécialistes des géosciences ont modélisé ces émissions carbone "collatérales", pays par pays. Les émissions de gaz à effet de serre proviennent en grande partie du torchage, pratique consistant à brûler le gaz naturel sur place lorsqu'il n'y a pas d'infrastructures pour récupérer le gaz. Au total, cette pratique est responsable de 22 % des émissions amont (c'est à dire, avant la consommation finale), expliquent les auteurs dans la publication. Comment estimer au mieux ces émissions, les puits de pétrole étant exploités par des sociétés privées ? "L'un des problèmes, c'est que la plupart des pays ne déclarent pas le flaring", déclare Adam



Brandt. C'était la partie la plus éprouvante du travail : "Il n'existe pas de méthode unique pour calculer l'intensité carbone de la production de pétrole, et nous manquons de données géographiques qui permettraient le suivi des émissions", relatent les chercheurs, qui sont toutefois parvenus à leurs fins : le flaring, par exemple, a été estimé à partir de données satellitaires, la luminosité des torchères étant visible depuis l'espace. "Nous avons combiné plusieurs sources de données : pour certains pays, il était possible d'obtenir des données de sources gouvernementales, ou émanant d'agences environnementales",

poursuit Adam Brandt. "Lorsque les données n'étaient pas disponibles, nous avons exploré la littérature technique. Nous avons aussi collaboré avec Aramco, une société pétrolière qui nous a ouvert l'accès à ses données commerciales."

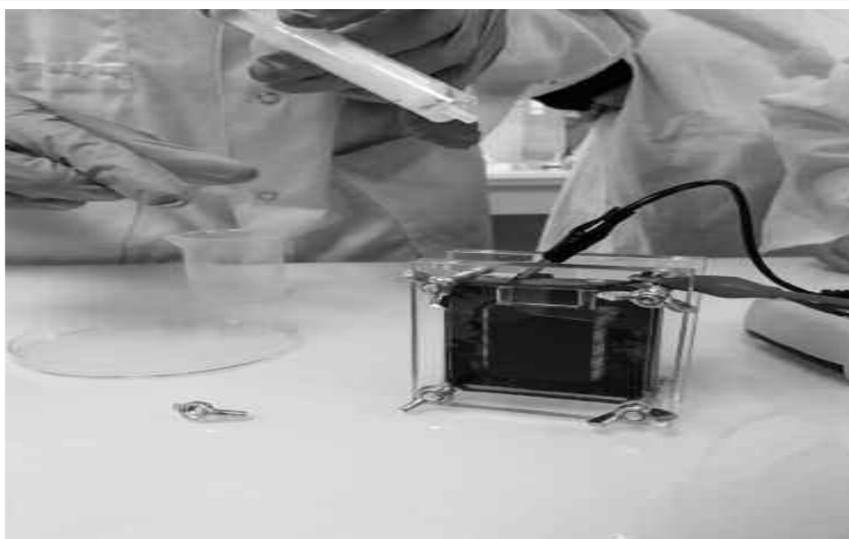
Les pays, mauvais élèves!

Les pays dont l'exploitation pétrolière produit le plus de carbone sont difficile à classer dans une liste des 3 ou même 5 "pires" pays, car les estimations des chercheurs sont associées à une marge d'erreur, due à l'estimation de données manquantes. On y note toutefois des disparités : le

Danemark, présenté comme un bon élève avec seulement 3,3 g équivalent CO2 par mégajoule de pétrole... contre 10,3 pour l'Algérie.

Dans la liste des 10 pays où l'exploitation pétrolière produit le plus de gaz à effet de serre, on retrouve, dans l'ordre, pour 2015 : l'Algérie, le Venezuela, le Cameroun, le Canada, l'Iran, le Turkmenistan, l'Indonésie, le Soudan, Trinidad et Tobago, l'Irak, le Gabon, ou encore la Malaisie. Les États-Unis, pour leur part, ont un niveau compris entre celui d'Oman et celui de la Libye.

Produire de l'électricité avec de... l'urine



Poursuivi depuis plusieurs années, ce projet d'étudiants de l'école d'ingénieurs SupBiotech a abouti à un prototype fonctionnel. Il démontre qu'il est possible de produire de l'électricité à partir de l'urine,

dans une biopile microbienne, avec un procédé simple, fiable et peu coûteux. Une telle source de courant pourrait servir à un éclairage par LED et conviendrait pour amener la lumière là où, dans de

nombreux endroits du monde, elle s'éteint quand le soleil se couche.

Plus d'un milliard de personnes n'ont pas accès à une alimentation électrique. Ce constat a motivé un projet d'étudiants de SupBiotech, lancé en 2015, et poursuivi actuellement par une équipe de la même école : concevoir une biopile microbienne qui utiliserait l'urine comme matière première destinée à produire de l'électricité. Cette matière première, chaque être humain en produit 1,5 litre par jour...

L'idée n'est ni saugrenue ni complètement nouvelle. "Le principe est le même que celui des biopiles à glucose" rapporte Marie Caulier, chef de projet. Ces jeunes scientifiques ont repéré une bactérie, vivant habituellement dans le sol et capable de dégrader un composant de l'urine en produisant des électrons. Entre deux réservoirs d'électrolytes, une pile peut ainsi créer une différence de potentiel.

De la lumière partout

L'objectif de ce projet, baptisé Everlux,

est de fournir un moyen simple, peu coûteux et utilisable partout pour produire de l'électricité avec une puissance suffisante pour un éclairage par LED. L'équipe travaille avec 2iE, une école d'ingénieurs du Burkina Faso, dont les neuf dixièmes de la population n'ont pas l'électricité. Le petit prototype, avec ses réservoirs de 12 ml en tout, fonctionne et produit bien du courant. Un avantage supplémentaire est que les produits finaux sont utilisables comme engrais.

Le travail de recherche consiste aujourd'hui à comprendre comment augmenter la tension et l'ampérage avec le dimensionnement du système et l'optimisation de l'activité bactérienne. Présenté au salon Vivatech 2018, l'équipe a intéressé des entreprises et des ONG. La solution Everlux pourrait en effet apporter de la lumière à des millions de personnes sans infrastructure ni pollution, et peut aussi servir à éclairer les toilettes n'importe où.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

TAILLE-CRAYON

Inventeur : Bernard Lassimone

Date : 1828

Lieu : France

Un taille-crayon est un instrument permettant de rendre pointue l'extrémité d'un crayon en taillant la matière qui entoure la mine et en affûtant celle-ci. Il existe des taille-crayons manuels, mécaniques et électriques. Certains sont doubles, pour plusieurs diamètres de crayon. Parfois, ils contiennent un réservoir, pour recueillir les épiluchures

Le Taille-Crayon

1828

Lassimone, géomètre à Limoges, dépose le brevet d'invention du taille crayon



FOOTBALL / UEFA NATIONS
LEAGUE

21h00



Le Portugal reçoit l'Italie dans le cadre de la Ligue des Nations. Cristiano Ronaldo retrouve certains de ses nouveaux coéquipiers de la Juventus, notamment les défenseurs Giorgio Chiellini et Cristian Bonucci. Les Italiens sont en quête de renouveau suite à leur absence lors de la précédente Coupe du monde alors que le Portugal se prépare pour la défense de son titre de Champion d'Europe. Les deux dernières confrontations entre les deux équipes remontent à 2015.

TERMINATOR RENAISSANCE



21h00



En 2018, après l'apocalypse qui a vu le triomphe des machines de Skynet et de son armée de Terminators, des résistants poursuivent la lutte. John Connor, chef du mouvement, doit essayer une nouvelle arme. Dans le même temps, un certain Marcus Wright, naguère exécuté par la justice, revient à la vie. Il rencontre un jeune homme, Kyle Reese, et une fillette. Ensemble, ils vont tenter de rejoindre Connor.

MEURTRES AU PARADIS
ON NE MEURT QUE DEUX FOIS

21h00



Le jour de la fête des morts, Daisy Anderson, l'organisatrice d'une vente de charité dans un yacht-club, est retrouvée morte. Les enquêteurs apprennent bientôt qu'elle entretenait secrètement une liaison amoureuse avec Adam Warner, un professeur de l'établissement. Elle avait d'ailleurs l'intention de demander le divorce. Finn Anderson, le mari de la victime, devient le principal suspect.

QUANTUM OF SOLACE



21h00



James Bond est sous tension. Brisé par la mort récente de Vesper, il tue un traître qui a failli abattre M. Cette dernière l'envoie alors en mission en Haïti pour mener l'enquête sur un proche du Chiffre. Après l'avoir supprimé, Bond se fait passer pour lui. Il fait ainsi la connaissance de la mystérieuse Camille. En la suivant, il découvre un réseau puissant qui semble diriger Dominic Greene, un magnat spécialisé dans l'environnement.



LA SÉLECTION DU MIDI LIBRE

LES MARIÉS DE L'AN II



21h00



Exilé sans le sou en Caroline du Sud après avoir tué un baron, Nicolas Philibert a fait fortune en quelques années et s'appête à épouser une riche héritière. Mais, lors de la cérémonie, il est dénoncé pour bigamie. Nicolas est alors contraint de rentrer en France, qui vient tout juste d'instaurer la République, pour y obtenir le divorce avec Charlotte, son épouse légitime. Mais les retrouvailles, en plein chaos politique, sont mouvementées. D'autant que Charlotte, qui s'est fait passer pour veuve, est sur le point d'épouser un marquis de la résistance.

LES ENFANTS DE LA TÉLÉ



21h00



Laurent Ruquier décrypte l'actualité artistique, culturelle et télévisuelle de la semaine, avec humour et en compagnie de personnalités parfois inattendues. Fidèle à l'émission emblématique, l'animateur donne par ailleurs la parole aux invités, entre nostalgie et confidences, toujours dans la joie et la bonne humeur. Ensemble, ils se remémorent des séquences télévisuelles des plus cocasses et émouvantes, tout en évoquant l'actualité culturelle. Un moment convivial et riche en fous rires, qu'ils partagent avec les téléspectateurs.

L'AMOUR
EST DANS LE PRÉ

21h00



Emeric, 32 ans, pépiniériste et apiculteur en Bretagne, est parvenu à sélectionner dix jeunes femmes pétillantes et sportives. Le papa trentenaire a préparé ses entretiens. Aude, éleveuse de vaches laitières en Bretagne, aborde cette journée avec sérénité, contrairement aux six hommes tétanisés en salle d'attente... Thiery, 38 ans, et Eric, dit « Ricou », la cinquantaine, éleveurs de vaches allaitantes, attendent fébrilement leurs invitées. Enfin, deux femmes viennent rencontrer Guy, éleveur de brebis et charcutier en Auvergne-Rhône-Alpes. A 57 ans et après 33 ans de mariage, le célibataire se trouve à nouveau sur le terrain de la séduction.

NEW YORK UNITÉ
SPÉCIALE
PUNIR OU COMPATIR ?

21h00



Jason Harris, qui a servi en Irak avec la femme d'Amaro, demande à l'unité spéciale pour les victimes de retrouver sa fille fugueuse de 14 ans, Vicky. Les inspecteurs surprennent l'adolescente avec un homme dans une chambre d'hôtel. Ils persuadent le bureau du procureur de poursuivre tous les clients de la jeune prostituée. Parmi eux figure Jake Stanton, une ancienne star du football américain.



Web : www.lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.comRédactrice en chef : Kahina
Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.comStandard :
021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com
Pour votre publicité s'adresser à
l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28
Bureau de Constantine :
100, rue Larbi Ben M'hidi -
Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53Bureau de Annaba
24 rue Med-Khemisti
Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou
Cité Mohamed-Boudiaf
BT 29 A
Nouvelle-Ville T. O.
Tél-Fax : 021.93.69.29Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : 12 rue Fouzia Moulaha
Rostomia Clairval Alger.La reproduction de tout article
est interdite sans l'accord de
la rédaction. Les manuscrits,
photographies ou tout autre
document et illustration,
adressés ou remis à la
rédaction ne seront pas
rendus et ne feront l'objet
d'aucune réclamation.

THOMAS HOLLANDE ET EMILIE BROUSSOULOUX

BEAUX MARIÉS DEVANT FRANÇOIS ET SÉGOLÈNE

La Corrèze a accueilli samedi 8 septembre 2018 les noces de Thomas Hollande et d'Emilie Broussouloux, enfant du pays. Faisant fi de rivalités territoriales qu'il a montées en épingle avec humour, François Hollande était très heureux d'accueillir la

journaliste dans sa famille et de voir le bonheur de son fils. François Hollande était ce week-end bien loin des épineuses questions politiques de la rentrée du gouvernement : l'ancien président de la République, réuni avec

son ex-compagne (et son ex-ministre de l'Environnement) Ségolène Royal, assistait, en effet, samedi 8 septembre 2018 au mariage de son fils Thomas Hollande, 33 ans, et de sa compagne la journaliste Emilie Broussouloux, 27 ans.



VINCE VAUGHN

ETAT D'ÉBRIÉTÉ ET REFUS D'OBTEMPÉRER, IL SE FAIT INCLUPER

L'acteur ajoute son nom à la longue liste des vedettes qui ont un jour eu maille à partir avec les représentants de la loi en Californie. Dans son cas, la rencontre ne s'est pas passée de manière très courtoise et c'est d'ailleurs retenu à charge contre lui.

BRAD PITT

ATTAQUÉ EN JUSTICE PAR DES HABITANTS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS

La généreuse initiative de l'acteur américain, financée en partie sur ses propres deniers, est comme un caillou dans sa chaussure. Les maisons livrées dans sa fondation comportent des défauts que sa fondation aurait dissimulés aux propriétaires, qui ont décidé de porter la chose devant les tribunaux.

Fadjr	04h56
Dohr	12h45
Asr	16h20
Maghreb	19h05
Icha	20h28

DRONES, DES NAVIRES SANS PILOTE, DES SATELLITES INTELLIGENTS

LE PENTAGONE RÉFLÉCHIT À LA GUERRE DU FUTUR

Des nuées de petits drones, des navires sans pilote, des satellites intelligents : la guerre du futur sera automatisée, avec des interactions constantes entre robots et humains et des équipements moins chers et jetables, selon les projets du Pentagone dévoilés cette semaine.

Au cours de sa réunion annuelle, l'Agence pour les projets de recherche avancée de défense (Darpa), le bras scientifique de l'armée américaine, a présenté sa vision du combat de demain, où l'intelligence artificielle aura un grand rôle à jouer.

Scientifiques et généraux se sont succédé à la tribune pendant trois jours pour expliquer en quoi une bataille "en mosaïque" – associant des pilotes d'avions de combat furtifs F-35 à des "essaims" de drones de combat, de surveillance et ravitailleurs, des satellites, des navires autonomes, des sous-marins sans pilote – peut permettre de submerger les systèmes de défense adverses de données et les prendre de court.

Avec cette nouvelle approche, les scientifiques du Pentagone reconnaissent qu'ils ne pourront pas maintenir à long terme un avantage technologique sur la Russie ou la Chine.

Au lieu de fabriquer toujours plus de porte-avions à coups de milliards, tellement précieux qu'il faut tout un groupe aéronaval pour assurer leur protection, ils proposent donc d'utiliser davantage d'équipements moins chers, qui auront une durée de vie moins longue mais seront facilement remplaçables. Comme les pièces d'une mosaïque, si un élément disparaît, la vue d'ensemble reste.

Le Pentagone se prépare déjà à ce nouveau type de guerre.

Aujourd'hui, la Marine, l'armée de terre et l'US Air Force, dont les équipements sont toujours plus informatisés, utilisent des clouds séparés. En juillet, l'armée américaine a lancé un appel d'offres pour son futur cloud unique, sous le nom de code "Jedi", qui permettra à toutes les armées de communiquer entre elles.



Moins chers

Fin août, le Pentagone a accordé au groupe aéronautique américain Boeing un contrat de 805 millions de dollars pour développer son premier drone ravitailleur, le "Stingray".

Ces drones, dont la silhouette rappelle celle d'une raie manta (stingray, en anglais), seront lancés depuis un porte-avions, ce qui étendra largement le rayon d'action des appareils américains et permettra des missions qui sont actuellement impossibles.

Et vendredi, la Darpa a annoncé qu'elle allait investir 2 milliards de dollars dans la recherche sur l'intelligence artificielle pour développer des machines capables de faire efficacement le tri dans les milliards de données qu'elles recevront et de s'adapter à des situations changeantes. La Darpa a présenté cette semaine une multitude de programmes qui vont tous dans le sens d'une automatisation, comme le projet "Blackjack", une constellation de petits satellites à bas coût (6 millions de dollars chacun) évoluant en orbite basse, qui fourniront une couverture continue pour les opérations militaires. Si l'un des satellites est détruit par l'adversaire, un autre prendra automatiquement le relais. "Nous allons étudier, au sein de ce programme,

comment nous pouvons aider les satellites à communiquer entre eux et à développer un comportement de groupe", a indiqué le directeur de la Darpa, Steven Walker, au cours d'une conférence de presse. L'agence a confié il y a quelques mois à la société américaine Dynetics le soin de développer le programme "Gremlins", qui permettra de récupérer des essaims de drones depuis des avions de transport. L'objectif est de saturer les défenses de l'ennemi avec de grandes quantités d'aéronefs sans pilote, moins chers, qui pourront assurer des missions de reconnaissance, de surveillance ou d'appui aérien rapproché, puis de les réutiliser une vingtaine de fois.

La Darpa travaille aussi sur un sous-marin autonome capable de fonctionner sans intervention humaine sur des milliers de milles marins, ou encore le "Sea Hunter", un navire de surveillance autonome capable d'arpenter les océans pendant plusieurs mois sans intervention humaine tout en respectant les canaux de navigation commerciales. L'US Navy en a reçu cette année le premier prototype.

"C'est l'avenir", explique M. Walker. "Mettre suffisamment d'intelligence artificielle dans les machines pour qu'elles puissent effectivement communiquer et fonctionner à la vitesse de l'ordinateur en temps réel".

ISLAM EN FRANCE

L'INSTITUT MONTAIGNE PRÉCONISE UN CONTRÔLE RIGOUREUX DES FLUX FINANCIERS

Un rapport sur l'Islam en France, lu par l'APS et qui sera remis prochainement au Président Emmanuel Macron, préconise un contrôle rigoureux des flux financiers liés à l'Islam, dont notamment la filière halal, le financement du culte et le pèlerinage.

Selon des bribes de ce rapport, publiées par des médias, l'institut Montaigne, l'auteur, propose au président Macron des pistes allant dans le sens de l'organisation de l'Islam en France, une périlleuse "priorité" qu'aucun de ses prédécesseurs n'a pu réaliser.

Toutes les pistes proposées tournent autour du "nef de la guerre", l'argent. En effet, le rapport préconise l'instauration d'un certain "Tracfin" pour contrôler les flux financiers, les collectes de fonds et les dons dont bénéficient les représentations du culte musulman,

notamment en matière de financement de la gestion des mosquées.

Dans son interview en avril dernier, le président français avait exprimé ses intentions dans le sens où il veut que le financement étranger soit "transparent" et organisé sous le contrôle de l'Etat. "Je ne veux plus de mosquées qui s'ouvrent avec des financements cachés, je ne veux plus de gens qui utilisent l'argent du pèlerinage pour financer n'importe quoi", avait-il expliqué.

Il faut rappeler que le financement public des cultes en France est interdit depuis la loi de 1905.

Dans un rapport de 2016, le Sénat avait souligné que le financement de la construction et de l'entretien des mosquées est assuré "majoritairement" par la communauté elle-même, grâce aux dons des fidèles, précisant que les dons récoltés sont

souvent intraquables comme pour les autres religions.

Il faut rappeler que les principaux des États donateurs en faveur du culte musulman en France sont l'Algérie, le Maroc, l'Arabie saoudite et la Turquie. Le financement effectué par l'Algérie, environ 2 millions d'euros par an, se fait dans un cadre défini et ne concerne que la gestion de la Grande Mosquée de Paris.

Le rapport de l'Institut Montaigne propose également le renforcement du contrôle et de la régulation de l'organisation par les voyageurs les pèlerinages (hadj et omra) à La Mecque. Pour ce qui du marché halal, dont le chiffre d'affaires en France avoisine les 6 milliards d'euros, le rapport propose la mise sur pied d'une taxe qui sera collectée par un nouvel organisme.

Pour le moment, aucune réaction

n'a été signalée de la part des représentations du culte musulman de France, comme le Conseil français du culte musulman, la Grande Mosquée de Paris et ses fédérations ainsi que du côté des Musulmans de France, qui ont montré auparavant leur refus pour que le culte soit géré par des non-musulmans, comme le cas de la Fondation de l'Islam de France présidée par l'ancien ministre Jean-Pierre Chevènement, qui donne l'impression d'une coquille vide.

Pour sa part, le rapporteur général de l'Observatoire de la laïcité, Nicolas Cadène, qui a lu le rapport de l'Institut Montaigne, a estimé au micro d'Europe 1 que le culte musulman "doit uniquement être géré par les fidèles", soulignant que l'État "ne peut pas et ne doit pas contrôler, régir, gérer le culte musulman".

RENCONTRES CINÉMATOGRAPHIQUES DE BÉJAÏA

Les précisions de l'ambassade de France

L'ambassade de France en Algérie a réagi, hier, dans un communiqué au sujet de certaines informations parues dans la presse nationale concernant le financement par l'institut français d'Algérie du festival Rencontres cinématographiques de Béjaïa (RCB).

L'ambassade de France souligne que ces rencontres ne sont pas "sous le contrôle" de l'institut français à Alger et que "cette manifestation n'est en aucun cas totalement contrôlée par l'institut français d'Algérie" et que "le service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France ne contribue que très partiellement au financement de cette manifestation puisque sa contribution représente un sixième du budget total. Ce financement se réalise exclusivement en dinars algériens et ne comprend pas de billets d'avion".

L'ambassade de France tient à souligner également qu'elle ne participe nullement au choix de la programmation des Rencontres cinématographiques de Béjaïa qui est indépendante. La seule contribution au programme apportée par le service de coopération et d'action culturelle est l'organisation d'une formation sur la réalisation documentaire, sous la forme d'une masterclass donnée par 2 documentaristes français invités.

L'ambassade de France en Algérie précise dans le même communiqué que la position de "Abdenour Houchiche, le chargé de mission cinéma au service de coopération et d'action culturelle, qui est certes l'un des fondateurs des Rencontres cinématographiques de Béjaïa, mais ne faisait pas partie cette année du comité d'organisation du festival. Il s'est rendu au festival en tant qu'observateur afin d'y représenter l'institut français d'Algérie, compte tenu de l'importance artistique et culturelle de cette manifestation."

SCANDALE DE RAS EL-MA

Le maire condamné à 18 mois de prison ferme

Le verdict du procès du maire de Ras el-Ma, Smaïl Guendouzi, vient de tomber. Ce dernier a écopé d'une peine de 18 mois de prison ferme, selon une chaîne de télévision privée. La vidéo de la sextape de l'élu de l'APC de Ras el-Ma avait fait le tour des réseaux sociaux. Il a, ainsi, été condamné à un an et demi de prison ferme suite à cette affaire. Rappelons, d'ailleurs, que les personnes ayant diffusé les images sur les réseaux sociaux ont également été arrêtés auparavant. L'affaire avait défrayé la chronique il y a quelques mois. Les ébats sexuels filmés du maire ont provoqué un véritable choc dans l'opinion nationale.